

LE DEVOIR

Histoire & culture

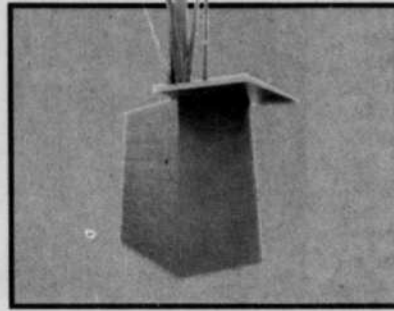
Archives nationales du Québec



Mémoriser et numériser

À l'heure d'Internet et des outils de recherche, les Archives nationales du Québec se sont redéfinies en donnant priorité à la numérisation des documents et à la démocratisation de la culture.

Pages 3



Œuvres d'art

Les Géantes du temps passé et le Jardin secret de Francine Larivée

Page 4

Le temps qui passe

Si le Québec a une devise dont on se souvient, il est toutefois remarquable que ce n'est qu'en 1983 qu'une loi fut votée pour réglementer le lieu officiel de la mémoire. Cette année-là, l'Assemblée nationale adopta la Loi sur les archives, encadrant un travail qui était jusque-là la mission d'un seul, l'archiviste de la province. L'année 2000 est aussi celle d'un quatre-vingtième anniversaire. En 1920, Pierre-Georges Roy avait été nommé archiviste du gouvernement, cette même année où il fêtait son quart de siècle comme responsable d'une publication qui, de par sa nature, légitimait son accession à ce poste: le *Bulletin des recherches historiques* avait été lancé en 1895 après des années déjà d'un travail consacré à l'histoire et aux objets qui la constituent. Roy, dont les bureaux étaient logés sous les combles de l'Hôtel du gouvernement, trouverait admirable le cadeau à recevoir car cette semaine est celle où l'un des neuf centres d'archives régionaux aménagés dans ses nouveaux locaux. Le lieu montréalais de la mémoire collective a une nouvelle adresse: le 535 de l'avenue Viger Est (passe donc à l'histoire le 1945 de la rue Mullins: vous connaissez?).

Des origines à nos jours

L'histoire des Archives du Québec, devenues «nationales» il y a seulement 30 ans, épouse l'histoire du Québec dans les formes même de ses développements. En 1920, la fonction était simple: permettre au gouvernement de ne pas se perdre dans ses papiers et de garder la trace des origines, en accordant la priorité aux documents émanant du Régime français (une anecdote est à cet égard significative: dès 1924, et jusqu'à 1968, une année après une phrase prononcée sur un balcon, un représentant du gouvernement français fut en poste à Québec pour inventorier et obtenir copie des archives à caractère historique). En 1961, avec la création de «la bébelle à Lapalme»: le ministère des Affaires culturelles, l'archive devient elle aussi culturelle, elle qui était depuis 1931 déjà de nature muséale, logeant dans les locaux du Musée du Québec. Puis sa vocation devint provinciale: en 1964, premiers versements de documents gouvernementaux, en 1968, transfert d'archives civiles et, en 1971, un an après avoir obtenu le droit d'«éliminer» et de «conserver», ouverture d'un premier centre régional: celui de Montréal. Depuis ce temps, d'autres se sont ajoutés à Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Rouyn-Noranda et Sept-Îles. Pour convaincre ceux qui doutent de l'importance, en seule quantité, de la documentation à notre époque, qu'ils sachent qu'à ce réseau sont affiliés près d'une trentaine de centres d'archives dits «privés». (Nous sommes loin du temps où les Grecs déposaient dans un seul lieu: le temple de Cybèle, dit le «metroon», toute leur paperasse. Il faut dire que c'était au sixième siècle avant l'ère chrétienne!) Toutefois, que cette abondance de documents ne rebute pas celle ou celui qui aujourd'hui voudra visiter en cette journée «portes ouvertes» les nouveaux locaux montréalais. Les archives se sont dépoussiérées. Comme le dit Robert Garon, le conservateur de l'institution, tout est fait en sorte dans l'aménagement des lieux pour «amener le monde à découvrir que si l'on veut se connaître comme collectivité, il faut que l'on fréquente nos archives. Après tout, elles sont notre mémoire collective». Seriez-vous aujourd'hui trop loin de Montréal, qu'à cela ne tienne: sortez votre portable ou branchez votre ordinateur sur le www.anq.gouv.qc.ca. Car s'il fut un temps où la conservation primait, à l'époque de la communication la diffusion a une importance à tout le moins égale. À la collectivité dans son ensemble d'en profiter. Si le temps passe, ses traces demeurent. Aujourd'hui, elles sont accessibles. Que leur support soit papier, photographie, carte, film, document magnétique ou numérique.

Normand Thériault



Les Géantes / Jacques Grenier Le Devoir

ROBERT GARON
CONSERVATEUR
DE COLLECTIONS
Page 3

SIQ
PROGRAMME
DE RÉNOVATION
Page 4

ARCHIVISTES
MÉTIER ET
PROFESSION
Page 5

PAROISSES
CERTIFICATS ET
DOCUMENTATION
Page 5

FORMES
CONSTRUCTION
ET RÉNOVATION
Page 6

L'intérêt porté au patrimoine historique révèle le statut d'une culture et les interrogations qui l'habitent.

Gardien et source de rayonnement de la mémoire collective de notre société,

le Centre d'archives de Montréal représenta une occasion unique d'installer au présent, un passé souvent englouti dans le temps.

Dan S. Hanganu / Provencher Roy et Associés, architectes

ARCHIVES NATIONALES

Entrevue avec Robert Garon

Quatre-vingts ans de regard sur soi

Faire vivre en la mémoire 250 millions de documents

1920. À plus de 50 ans, Pierre-Georges Roy devient le premier archiviste de la province de Québec. L'historien de renom réalise du même coup l'un de ses rêves les plus chers: celui de donner naissance aux Archives nationales du Québec. Quatre-vingts ans et des millions de documents plus tard, le rêve se poursuit et tend, s'il faut en croire le conservateur actuel, Robert Garon, à retourner à sa mission première: celle de l'éducation populaire.

GUYLAINE BOUCHER

Sur le plan statistique, les Archives nationales du Québec représentent aujourd'hui environ 250 millions de documents, soit l'équivalent de 43 kilomètres si on les mettait bout à bout. De façon approximative, l'institution est gardienne de plus de 6000 films et vidéos réalisés entre 1918 et 1999, de près de 100 000 photographies allant de 1860 à 1980, de quelque 13 000 cartes et plans datés de 1670 à 1975 et surtout de millions de documents écrits. Des documents dont certains, parmi les plus anciens, datent de 1625.

A leurs débuts et même jusqu'en 1960, les Archives se concentreront essentiellement sur la petite histoire du Régime français. Une approche que Robert Garon explique par la volonté d'alors de faire en sorte que Monsieur-et-Madame-tout-le-Monde se retrouve dans l'institution. «Les intentions durant la première quarantaine d'années sont claires. On sait déjà par les publications ce qu'ont fait les grands et ce que l'on veut dorénavant, c'est faire connaître ce qu'ont fait les petits. Les actions sont donc concentrées sur ce qui fait vibrer les petits gens, sur la manière dont se déroulait la vie à l'époque du Régime français.»

Le virage résolument public

Un engouement pour les siècles antérieurs qui se poursuivra tout au long des années 60, alors que, selon le conservateur, «on commence à mettre en place des mécanismes et des outils pour aller chercher dans les ministères des documents datant de 1850 ou 1860 qui sont menacés de disparition et qu'il faut sauver pour l'histoire». Des gestes

qui laissent présager ce que deviendront les Archives nationales à la faveur des années 70 et 80.

De fait, la Révolution tranquille et le développement de l'État québécois accélèrent au courant des années 60 et 70 la quantité de documents produits par le gouvernement. Des documents que l'on juge rapidement nécessaire de conserver pour la postérité. Or, les Archives nationales étant gouvernées par un chapitre de la Loi sur le ministère des Affaires culturelles, la mission première de l'organisme se limite essentiellement à ramasser des documents anciens, voire patrimoniaux. La nécessaire gestion des documents produits par l'État moderne bouleverse donc le mandat traditionnellement dévolu à l'organisme.

La Loi sur les archives, adoptée en 1983, ajustera les choses. En fait, explique Robert Garon, «la loi a fait en sorte qu'en plus de ramasser les archives et de les faire connaître au monde, nous devons en même temps aider les tribunaux, les ministères et les organismes publics à gérer leurs papiers pour que, le moment venu, il reste quelque chose comme mémoire». Conséquence de ce virage, les années 80 et une bonne partie des années 90 seront consacrées au déploiement des mécanismes de conservation dans le secteur public.

Dans la foulée, mis à part celui de Montréal, sept centres d'archives s'implantent un peu partout au Québec dont à Trois-Rivières et Sherbrooke, pour ne nommer que ceux-là. Puis, compressions budgétaires aidant, l'organisme se tourne aussi progressivement vers le partenariat avec certaines sociétés d'histoire ayant déjà pignon sur rue, notam-



L'édifice des Archives nationales du Québec, rue Viger, à Montréal.

ment en régions. Reconnaisant leurs aptitudes à conserver et même rendre disponibles des pans entiers de l'histoire du Québec grâce à leurs archives, on leur accorde le statut de centre agréé d'archives. Au total, 25 seront ainsi créés.

Une initiative pour laquelle Robert Garon ne tarit pas d'éloges, affirmant même que, dans ce cas-là, «la pauvreté a été profitable». «Les périodes de compression nous ont forcés à constater que nous n'avions plus et que nous n'aurions probablement jamais plus d'argent pour ouvrir des nouveaux centres. Il fallait donc que nous inventions une nouvelle formule, ce fut l'agrément. Ce qui est surtout intéressant, c'est que lorsque dans une ville vous avez un centre agréé d'histoire et que celui-ci se tourne vers le maire, les conseillers ou la MRC pour avoir de l'argent, les gens deviennent sensibles à l'intérêt de l'histoire et surtout parce qu'ils paient, ils comprennent l'intérêt de faire attention à leurs archives.»

Le retour de l'éducation populaire

Pour le conservateur, une fois les centres agréés créés, il n'y avait qu'un pas à faire pour revenir au mandat d'éducation populaire des premières années des Archives. Un pas que l'organisme a, selon lui, franchi au tournant des années 90-2000. «Le mandat d'éducation populaire a été mis en veilleuse pendant la période 60-70-80 pour toutes sortes de raisons. Depuis quelques années, j'ai entrepris une croisade auprès du personnel d'abord et du public ensuite pour rappeler l'état d'esprit dans lequel Pierre-Georges Roy a travaillé. Il faut amener le monde à découvrir que si l'on veut se connaître comme collectivité, il faut que l'on fréquente nos archives. Après tout, elles sont notre mémoire collective.»

Concrètement, depuis ce temps, les Archives ont multiplié les rencontres avec les écoles, développé du matériel pédagogique et organisé des activités de sensibilisation auprès de

différents groupes, dont les chercheurs en généalogie. Mais, par-dessus tout, elles ont pris le virage technologique. Une orientation dont Robert Garon est particulièrement fier d'autant que, selon lui, «l'avenir est technologique à 100 %».

Du simple site Internet lancé en 1996, les archives travaillent donc aujourd'hui à numériser chacun des documents reçus jusqu'à ce jour. Un travail colossal que le conservateur juge essentiel à la diffusion des documents dans l'avenir. C'est que, soutient-il, «nous avons tellement de choses qu'il est impensable de diffuser de façon profitable si nous n'utilisons pas des moyens technologiques poussés».

Amorcée en décembre 1998, la numérisation est effectuée par Digit-Symbios, une firme montréalaise de numérisation privée qui, en échange de ce service gratuit, a obtenu des Archives l'exclusivité de la diffusion technologique pour cinq ans. Cinq années au cours desquelles elle s'est engagée à numériser un minimum de 1 300 000 documents par année. Du jamais vu jusqu'à présent ailleurs dans le monde.

Cela dit, même si les cédéroms sont accessibles pour consultation, tous les originaux des documents numérisés ont été conservés. Le conservateur n'exclut cependant pas que certains d'entre eux soient éventuellement détruits. «Un de ses jours, nous dirons au gouvernement: permettez-nous de numériser et de notre côté, en appliquant des règles extrêmement précises, nous éliminerons une partie des documents qui auront été numérisés et nous ferons des économies sur la conservation.» Evidemment, s'empresse-t-il d'ajouter, «il n'est pas question de détruire des testaments du XVIII^e siècle, mais simplement d'éliminer certains originaux moins probants.»

Interrogé sur les risques que présente une telle approche, Robert Garon se fait philosophe. C'est qu'à son avis, le virage résolument technologique pris par les Archives est, ni plus ni moins que la suite logique des choses. «Il y a presque cent ans, Pierre-Roy était nommé archiviste du Québec. À l'époque, les archives n'étaient qu'un médium, soit le document écrit. Les événements et l'histoire du Québec les ont fait évoluer. Ce n'est pas de la faute de personne, mais chaque année l'histoire du Québec a un an de plus et forcément plus de documents à gérer. Pour faciliter tout ça, on aborde le nouveau siècle avec un grand espoir, celui de tout ramener sur un seul médium, à savoir le document numérisé. Ce n'est pas une hérésie. C'est l'histoire qui suit son cours.»

Conservation

Une loi sur mesure Un calendrier pour l'archivage

À l'instar de la majorité des organismes gouvernementaux, les Archives nationales sont encadrées par une loi qui leur est unique. Votée en 1983, elle rend l'organisme responsable de la conservation et de la diffusion des archives publiques émanant de l'Assemblée nationale, des différents ministères, du lieutenant-gouverneur, des tribunaux et des sociétés d'État.

Par ailleurs, explique l'actuel responsable de l'application des lois sur les archives, Jean-Maurice Demers, «les Archives nationales sont aussi tenues de voir à ce que les organismes publics décentralisés, municipaux, scolaires ou rattachés au réseau de la santé et des services sociaux occupent de manière adéquate de la gestion et de la conservation des archives qui leur sont propres».

Pour y arriver, la loi a prévu la mise en place de calendrier de conservation. Véritable bible en matière d'archives, le calendrier de conservation prévoit quels documents doivent être conservés et surtout combien de temps ils doivent l'être.

Bien qu'établis respectivement par chacun des organismes responsables, l'ensemble des calendriers est approuvé par les Archives nationales. Advenant le non-respect des normes et dates établies, la loi prévoit même un certain nombre de sanctions. Des sanctions qui n'ont cependant jamais dû être appliquées jusqu'à présent.

Il va sans dire que l'élargissement du mandat conféré par la Loi a considérablement fait augmenter le nombre de documents versés chaque année aux Archives. En fait, selon Jean-Maurice Demers, «même si faire de l'histoire avec des si est toujours aventureux, on peut même supposer que sans la loi, il y aurait eu des pertes, que ce soit au niveau du gouvernement, des organismes publics décentralisés et peut-être même des archives privées».

G. B.

Valeurs sûres

dig

Digit-Symbios a pour mission de numériser les fonds et les collections des institutions culturelles et entend devenir un chef de file à titre de fournisseur de contenus pour les éditeurs et les producteurs actifs dans l'industrie du multimédia. Plusieurs collections appartenant aux Archives nationales du Québec ont déjà été numérisées, des centaines de milliers d'images uniques qui représentent un intérêt indéniable non seulement pour le consommateur individuel mais aussi pour plusieurs types de clientèles scolaires ou professionnelles, telles les agences de publicité, les éditeurs multimédias ou les réseaux de télévision numériques.

Concept-Action Multimédia, éditeur électronique affilié à Digit-Symbios, se spécialise dans la conception, la réalisation et la commercialisation de cédéroms interactifs et de portails thématiques ou commerciaux.

La stratégie de développement de l'entreprise s'appuie sur deux axes différenciateurs :

- Une expertise en réalisation de didacticiels interactifs.
- Une capacité et une expérience en gestion de projets multimédias à fort contenu informatif ou culturel.

Concept-Action Multimédia a réalisé

- «Starmédia», didacticiel interactif pour EDF (France)
- «Corporate Time», didacticiel interactif, pour CS&T inc. (français, anglais et allemand)
- «L'Encyclopédie de l'Inforoute»¹
- «Infoweb Encyclopaedia»²
- «Expérimenteur Internet»³
- «Experience the Internet»⁴

En production chez Concept-Action Multimedia

«L'Encyclopédie du Jazz», cédérom et portail thématique



www.jazz-inter.net

Reconnaissance internationale

- 1 MIM D'OR 1998 catégorie encyclopédie, Montréal
- 2 MIM D'OR 1999, finaliste, catégorie références grand-public, Montréal
- 1 Silver Price 1998, catégorie formation interactive, Festival international du multimédia d'entreprises, Biarritz
- 1 1998, Sélection du Canada au Mobius, Paris
- 1 Octas 98, finaliste, catégorie multimédia, Fédération Informatique du Québec
- 2 Golden 1998, Design Award, Portland, Oregon
- 2 Golden Medal, 1999, training, New York Multimedia Festival, New York
- 4 Octas 2000, finaliste, catégorie multimédia, Fédération Informatique du Québec*
- 3 Distribué dans les écoles primaires et secondaires du Québec, en collaboration avec Bell et CGI

www.concept-action.com

digitSYMBIOS

Association des archivistes du Québec

Comment classer vos archives personnelles et familiales

Case postale 423, Sillery (Québec) G1T 2R8
Tél.: (418) 652-2357
aaq@microtec.net

Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec se réjouit de l'installation des Archives nationales du Québec dans un bâtiment qui répond à leurs besoins, au centre-ville de Montréal.

Ce nouvel aménagement améliorera la conservation et accroîtra la diffusion du patrimoine documentaire québécois, deux précieuses missions que la Bibliothèque nationale du Québec partage avec cet important partenaire, dans l'exercice de leurs mandats respectifs.

ARCHIVES NATIONALES

Conservation

Objectif numérisation

Comment ranger 43 kilomètres de documents

À l'heure d'Internet et des outils de recherche, les Archives nationales du Québec se sont redéfinies en donnant priorité à la numérisation des documents et à la démocratisation de la culture en se faisant de plus en plus accessibles. Avec tout le lot de problèmes concrets que cela suppose. Petit tour d'horizon.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

L'arrivée massive des ordinateurs dans l'administration publique comme ailleurs a complètement bouleversé, on le devine facilement, le petit monde de la conservation des archives. Quand on a à préserver des millions de documents de tout type répartis sur plus de 43 kilomètres de tablettes, on voit arriver d'un bon œil une technologie qui apporte des réponses concrètes au problème le plus criant auquel font face tous les archivistes du monde: l'espace.

Mais quelle technologie choisir, précisément? Quel type de support? Et qui pourra y avoir accès? Sans compter toutes ces autres questions que l'on peut se poser et qui touchent tout autant la diffusion et la préservation des documents originaux que les coûts reliés à l'ensemble de l'opération. Marc-André Leclerc est directeur des systèmes et des nouvelles technologies aux Archives nationales du Québec (ANQ). Il a bien voulu nous aider à cerner encore davantage les nouveaux défis auxquels ses services doivent maintenant faire face.

Quel support, et pour qui?

Il faut d'abord savoir que la «mission» des Archives nationales du Québec est définie par la loi qui leur a officiellement donné naissance: elles sont là pour diffuser l'information brute racontant l'histoire administrative du gouvernement du Québec. Le programme est vaste. «Jusqu'en 1990, explique Marc-André Leclerc, nous recevions des documents papier de tous les ministères du gouvernement. Aujourd'hui ces documents nous parviennent sous une forme électronique. Ajoutez à cela tous les microfilms, les cassettes et les rubans de tout genre, les originaux des documents anciens sur support papier comme les cartes et les documents administratifs provenant du régime français puis de l'administration anglaise... et vous aurez une mince idée de la diversité des documents avec lesquels nous avons à traiter. Cela pose des problèmes de plusieurs types.»

Une évidence d'abord: on ne conserve pas de la même façon des textes de loi des années 50 et des artefacts précieux remontant au XVII^e siècle, par exemple, et qui gagnent eux à être préservés dans un environnement à atmosphère contrôlée. Ensuite, ces problèmes de conservation prennent encore plus d'ampleur quand on y ajoute la nouvelle vocation des Archives nationales, visant une plus large diffusion possible de tous les fonds d'archives. Et c'est sans compter sur l'espace toujours plus envahissant qu'occupent par définition ces montagnes de documents. «La numérisation nous est rapidement apparue comme une solution, reprend Marc-André Leclerc. Mais c'est une solution qui nous a amené à nous poser une foule de questions et, au bout du compte, à développer une expertise intéressante. Par exemple, dans la définition de critères objectifs pour l'élimination de documents après leur numérisation, un secteur où nous avons beaucoup travaillé en consultation avec les gens du milieu. On a pu ainsi regagner beau-



Des millions de documents sur plus de 43 kilomètres de tablettes... JACQUES GRENIER LE DEVOIR

coup d'espace après avoir numérisé tous les documents reçus après 1900 ou dans certains cas 1920; dans ce cas-ci le support de remplacement nous a permis d'éliminer les originaux fixés sur du papier de mauvaise qualité. Mais ce n'est pas toujours aussi simple.»

Accessibilité

Le cas de la transférabilité est aussi un beau casse-tête. Une fois les documents numérisés, il fallait faire en sorte qu'ils soient accessibles. Et lorsqu'on vise la plus large diffusion possible, il faut s'assurer que l'accès ne se limite pas à un type de machine fonctionnant à l'intérieur d'un petit cercle, autrement dit que tous les Mac et les PC du monde ne se butent pas à un système fermé. Marc-André Leclerc explique: «Nous avons réglé ce problème de la transférabilité et de la plus large diffusion en faisant appel, il y a quelques années déjà, à une firme extérieure - CogniCase pour ne pas la nommer - qui a développé pour nous une plate-forme standard. Nous en sommes aujourd'hui à la deuxième étape de notre stratégie, celle de la numérisation massive. Grâce à un partenariat que nous développons de plus en plus avec le privé nous pourrions bientôt greffer des images à nos banques de données et nous intégrer de façon encore plus profitable pour tout le monde à l'auto-routage gouvernementale de l'information.» Plus de 700 000 images sont déjà en processus de numérisation et dès la fin juin - ce sera encore plus évident cet automne -, certaines d'entre elles seront déjà disponibles sur PISTARD (voir autre texte de cette page).

Des priorités

En fait, les Archives nationales ont mis sur pied un programme qui s'étend sur cinq ans avec comme principal objectif de numériser le plus de documents pour qu'ils soient d'abord accessibles aux écoles et aux étudiants et chercheurs de tous les niveaux. Une autre priorité consiste à assouvir l'appétit des régions où les fonds d'archives sont souvent les seules traces tangibles de l'activité humaine sur le territoire et même un moteur du développement. Il faut

comprendre ainsi que les besoins ne sont pas du tout les mêmes d'un centre des ANQ à l'autre.

Mais la priorité des priorités concerne à n'en pas douter l'espace disponible dans les locaux des Archives qu'ils soient situés dans des centres urbains ou en région. «Nous ne pouvons nous payer le luxe de conserver des données sur deux supports, explique encore notre archiviste. C'est pourquoi nous sommes intervenus il y a quelques années déjà auprès des ministères pour que l'information à conserver nous soit livrée sur support électronique. Mais par contre, il est évident que nous devons continuer à conserver du papier - on pense aux documents anciens ou aux originaux précieux - dans un plan de gestion intégrée de l'information. Il suffit d'appliquer la bonne méthode à la bonne place.»

Avec tous ces nouveaux outils en mains, les Archives nationales sont déjà entrées de plein pied dans le XXI^e siècle. Faire prendre conscience de la richesse de nos racines n'est pas une mince tâche. Mais la démocratisation de la culture qu'implique le virage numérique est un objectif qu'on devrait collectivement atteindre dans quelques années.

HISTOIRE
ET
CULTUREARCHIVES NATIONALES
DU QUÉBEC
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ PAR
LE DEVOIRResponsable
NORMAND THÉRIAULT
N.THERIAULT@LEDEVOIR.CA2050, rue de Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.:

(514) 985-3333

redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

Internet

Sur les traces de PISTARD

Un programme informatisé pour traiter les archives

Les Archives nationales disposent maintenant d'un outil de recherche performant qu'on peut même utiliser chez soi en se branchant simplement sur Internet.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

PISTARD, c'est un acronyme pour le Programme informatisé servant au traitement des archives et à la recherche documentaire mis au point par les spécialistes des Archives nationales du Québec (ANQ). En consultant le site Internet des Archives nationales (www.anq.gouv.qc.ca), on trouvera rapidement en rubrique, à gauche, les premières traces de PISTARD.

Au départ, PISTARD était d'abord un instrument utilisé par les employés des archives pour la gestion et la description des fonds, des collections et des documents conservés dans chacun des neuf centres régionaux qui composent le réseau des ANQ. Peu à peu, l'usage s'en est étendu aux chercheurs et, depuis quelques années déjà, le public peut le consulter facilement sur place avec l'aide des ordinateurs de chacun des centres régionaux. L'outil de recherche permet de savoir que tel ou tel document existe bien et, en plus, il vous donnera un bref aperçu de ce qu'on peut y trouver tout en spécifiant où l'on peut consulter l'original si cela est possible. Depuis l'ouverture du site Internet des Archives nationales en 1996 et surtout depuis sa refonte en 1998, PISTARD est aussi devenu un «outil Web» conçu comme la plupart des outils de recherche qu'on trouve sur Internet. Et c'est maintenant devant son propre écran, bien installé dans son propre rythme de travail, que les utilisateurs peuvent se lancer à la recherche des richesses conservées dans tout le réseau des Archives nationales.

Bouts de pistes

Attention cependant: on ne trouvera pas tout sur PISTARD puisque la numérisation des archives nationales avec tous les défis et les questions que l'opération soulève est à peine enclen-

chée (voir autre texte dans cette page). La plupart du temps, on vous donnera une cote sous laquelle le document que vous cherchez est classé (P326, E49). On vous dira aussi dans quel centre se trouve le texte de loi, l'édit ou la carte convoitée et sur quel type de support (microfilm, texte ou document original, etc.) il est conservé. On vous en indiquera la provenance en précisant le contexte historique dans lequel il vient se placer. Et l'on vous tracera même les grandes lignes de l'histoire de la conservation.

En cherchant au hasard, pour mettre à l'épreuve la souplesse de l'outil, évidemment, j'ai demandé à PISTARD l'accès à une carte de l'Amérique française au tournant du XVIII^e siècle; ce fut une aventure pleine de surprises... Pour faire une histoire courte, je me suis retrouvé dans le fonds Chaussegros de Léry où l'on peut trouver une description des tâches du Grand Voyer dans la dernière partie du XVII^e siècle jusqu'à l'abolition du poste quelque part vers 1820 alors que la voirie est devenue de plus en plus importante pour le gouvernement de la province sous le régime anglais. Mais de carte ou de documents, nenni. Et

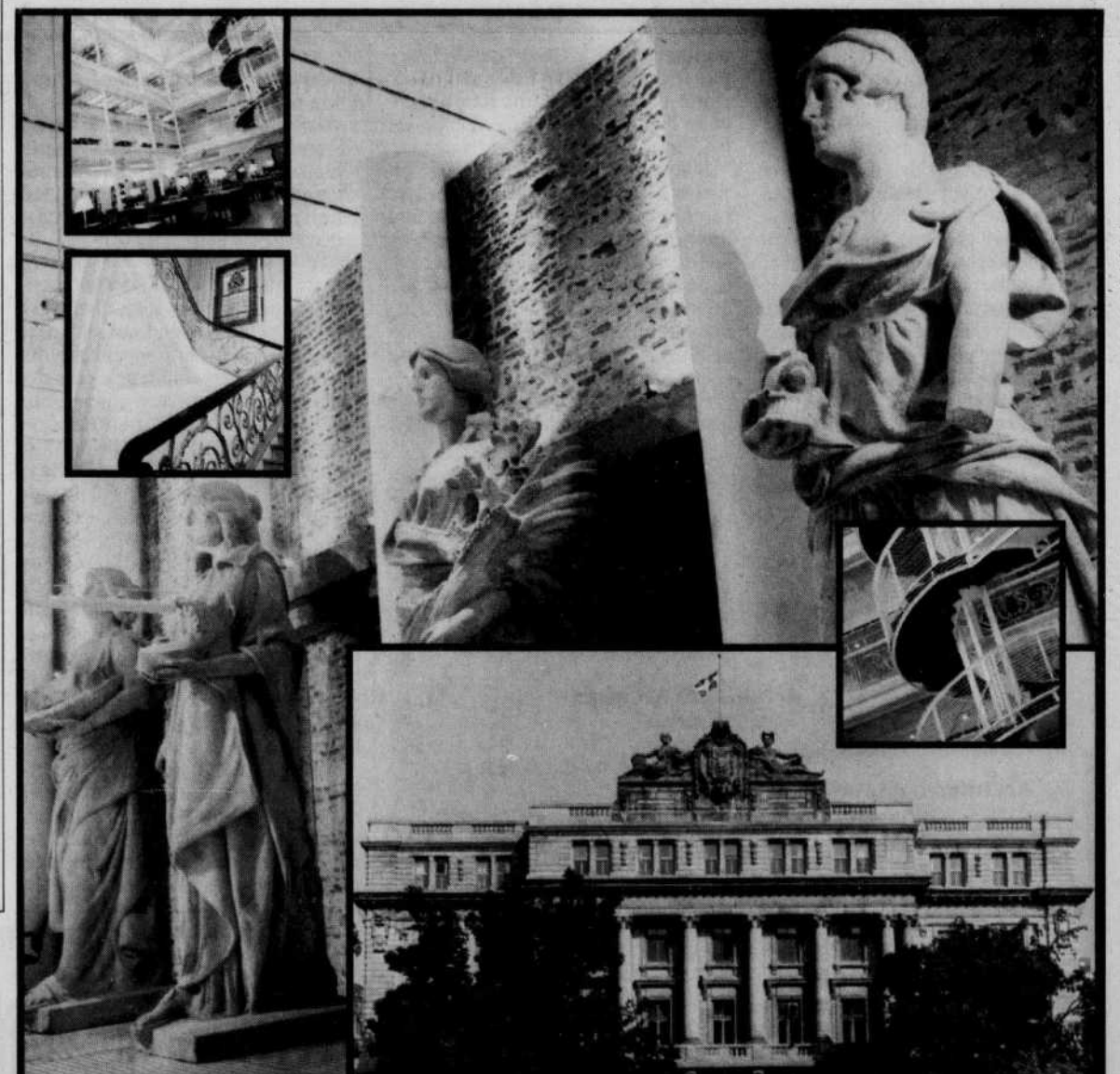
comme moi si vous faites la même recherche, vous en serez quitte pour une série de cotes, de sous-cotes et de sous-sous-cotes.

Pour tout de suite donc, vous risquez d'être déçu en ayant l'impression d'arriver trop vite en bout de piste si vous cherchez une carte de l'Amérique française à la fin du XVII^e - début XVIII^e, puisque de tels documents ne sont pas encore disponibles en ligne, à quelques très rares exceptions près. Et vous devrez vous contenter d'une liste appétissante de fonds de documents que vous devrez aller consulter sur place dans le centre régional dans lequel on garde l'original.

On saisit tout de suite que le système pourrait être beaucoup plus performant et beaucoup plus accessible. Comme le confirme effectivement Marc-André Leclerc, les Archives nationales du Québec sont en période de transition puisqu'on a déjà pris la décision de numériser la presque totalité des documents du réseau. D'ici cinq ans, et dans certains cas dès la fin juin de cette année, on pourra consulter les fonds des ANQ chez soi grâce à PISTARD. Et peut-être, qui sait, trouver même à quoi ressemblait Chaussegros de Léry...



Une partie de la principale salle de consultation des Archives nationales, à Montréal. JACQUES GRENIER LE DEVOIR



LE CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL

Le nouveau lieu de la mémoire

Sans mémoire, comment se définir, comment témoigner de son histoire et de ses traditions et comment rendre compte de son évolution?

Depuis 80 ans déjà, le Québec s'est doté d'Archives nationales qui, au-delà de l'histoire qu'elles relatent, constituent une sorte d'ancrage qui nous préserve de l'oubli.

C'est avec fierté que l'invite la population montréalaise à découvrir le tout nouveau Centre d'archives de Montréal. À l'ombre des Géantes, cette œuvre monumentale de l'artiste Henry Augustus Lukeman, et à l'abri de l'ancienne école des Hautes études commerciales, le lieu évoque le savoir ainsi que le désir d'un peuple de prendre en charge sa destinée.

Situé aux abords du quartier latin, il constitue, avec la future Grande bibliothèque du Québec, un pilier essentiel de notre culture, de notre histoire.

Bienvenue à tous et à toutes!

La ministre de la Culture et des Communications,

Agnès Maltais
Agnès Maltais

Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

La Société immobilière
du Québec
remercie tous ses partenaires
qui ont contribué
au succès de ce projet.

La Société immobilière du Québec
Maître d'œuvre du projet de rénovation et d'agrandissement du
Centre d'archives de Montréal

ARCHIVES NATIONALES

Entrevue avec Robert Garon

Quatre-vingts ans de regard sur soi

Faire vivre en la mémoire 250 millions de documents

1920. À plus de 50 ans, Pierre-Georges Roy devient le premier archiviste de la province de Québec. L'historien de renom réalise du même coup l'un de ses rêves les plus chers: celui de donner naissance aux Archives nationales du Québec. Quatre-vingts ans et des millions de documents plus tard, le rêve se poursuit et tend, s'il faut en croire le conservateur actuel, Robert Garon, à retourner à sa mission première: celle de l'éducation populaire.

GUYLAINE BOUCHER

Sur le plan statistique, les Archives nationales du Québec représentent aujourd'hui environ 250 millions de documents, soit l'équivalent de 43 kilomètres si on les mettait bout à bout. De façon approximative, l'institution est gardienne de plus de 6000 films et vidéos réalisés entre 1918 et 1999, de près de 100 000 photographies allant de 1860 à 1980, de quelque 13 000 cartes et plans datés de 1670 à 1975 et surtout de millions de documents écrits. Des documents dont certains, parmi les plus anciens, datent de 1625.

À leurs débuts et même jusqu'en 1960, les Archives se concentrèrent essentiellement sur la petite histoire du Régime français. Une approche que Robert Garon explique par la volonté d'alors de faire en sorte que Monsieur-et-Madame-tout-le-Monde se retrouve dans l'institution. «Les intentions durant la première quarantaine d'années sont claires. On sait déjà par les publications ce qu'ont fait les grands et ce que l'on veut dorénavant, c'est faire connaître ce qu'ont fait les petits. Les actions sont donc concentrées sur ce qui fait vibrer les petits gens, sur la manière dont se déroulait la vie à l'époque du Régime français.»

Le virage résolument public

Un engouement pour les siècles antérieurs qui se poursuivra tout au long des années 60, alors que, selon le conservateur, «on commence à mettre en place des mécanismes et des outils pour aller chercher dans les ministères des documents datant de 1850 ou 1860 qui sont menacés de disparition et qu'il faut sauver pour l'histoire». Des gestes

qui laissent présager ce que deviendront les Archives nationales à la faveur des années 70 et 80.

De fait, la Révolution tranquille et le développement de l'État québécois accélèrent au courant des années 60 et 70 la quantité de documents produits par le gouvernement. Des documents que l'on juge rapidement nécessaire de conserver pour la postérité. Or, les Archives nationales étant gouvernées par un chapitre de la Loi sur le ministère des Affaires culturelles, la mission première de l'organisme se limite essentiellement à ramasser des documents anciens, voire patrimoniaux. La nécessaire gestion des documents produits par l'État moderne bouleverse donc le mandat traditionnellement dévolu à l'organisme.

La Loi sur les archives, adoptée en 1983, ajustera les choses. En fait, explique Robert Garon, «la loi a fait en sorte qu'en plus de ramasser les archives et de les faire connaître au monde, nous devions en même temps aider les tribunaux, les ministères et les organismes publics à gérer leurs papiers pour que, le moment venu, il reste quelque chose comme mémoire». Conséquence de ce virage, les années 80 et une bonne partie des années 90 seront consacrées au déploiement des mécanismes de conservation dans le secteur public.

Dans la foulée, mis à part celui de Montréal, sept centres d'archives s'implantent un peu partout au Québec dont à Trois-Rivières et Sherbrooke, pour ne nommer que ceux-là. Puis, compressions budgétaires aidant, l'organisme se tourne aussi progressivement vers le partenariat avec certaines sociétés d'histoire ayant déjà pignon sur rue, notam-



L'édifice des Archives nationales du Québec, rue Viger, à Montréal.

ment en régions. Reconnaisant leurs aptitudes à conserver et même rendre disponibles des pans entiers de l'histoire du Québec grâce à leurs archives, on leur accorde le statut de centre agréé d'archives. Au total, 25 seront ainsi créés.

Une initiative pour laquelle Robert Garon ne tarit pas d'éloges, affirmant même que, dans ce cas-là, «la pauvreté a été profitable». «Les périodes de compression nous ont forcés à constater que nous n'avions plus et que nous n'aurions probablement jamais plus d'argent pour ouvrir des nouveaux centres. Il fallait donc que nous inventions une nouvelle formule, ce fut l'agrément. Ce qui est surtout intéressant, c'est que lorsque dans une ville vous avez un centre agréé d'histoire et que celui-ci se tourne vers le maire, les conseillers ou la MRC pour avoir de l'argent, les gens deviennent sensibles à l'intérêt de l'histoire et surtout parce qu'ils paient, ils comprennent l'intérêt de faire attention à leurs archives.»

Le retour de l'éducation populaire

Pour le conservateur, une fois les centres agréés créés, il n'y avait qu'un pas à faire pour revenir au mandat d'éducation populaire des premières années des Archives. Un pas que l'organisme a, selon lui, franchi au tournant des années 90-2000. «Le mandat d'éducation populaire a été mis en veilleuse pendant la période 60-70-80 pour toutes sortes de raisons. Depuis quelques années, j'ai entrepris une croisade auprès du personnel d'abord et du public ensuite pour rappeler l'état d'esprit dans lequel Pierre-Georges Roy a travaillé. Il faut amener le monde à découvrir que si l'on veut se connaître comme collectivité, il faut que l'on fréquente nos archives. Après tout, elles sont notre mémoire collective.»

Concrètement, depuis ce temps, les Archives ont multiplié les rencontres avec les écoles, développé du matériel pédagogique et organisé des activités de sensibilisation auprès de

différents groupes, dont les chercheurs en généalogie. Mais, par-dessus tout, elles ont pris le virage technologique. Une orientation dont Robert Garon est particulièrement fier d'autant que, selon lui, «l'avenir est technologique à 100 %».

Du simple site Internet lancé en 1996, les archives travaillent donc aujourd'hui à numériser chacun des documents reçus jusqu'à ce jour. Un travail colossal que le conservateur juge essentiel à la diffusion des documents dans l'avenir. C'est que, soutient-il, «nous avons tellement de choses qu'il est impensable de diffuser de façon profitable si nous n'utilisons pas des moyens technologiques poussés».

Amorcée en décembre 1998, la numérisation est effectuée par Digit-Symbios, une firme montréalaise de numérisation privée qui, en échange de ce service gratuit, a obtenu des Archives l'exclusivité de la diffusion technologique pour cinq ans. Cinq années au cours desquelles elle s'est engagée à numériser un minimum de 1 300 000 documents par année. Du jamais vu jusqu'à présent ailleurs dans le monde.

Cela dit, même si les cédéroms sont accessibles pour consultation, tous les originaux des documents numérisés ont été conservés. Le conservateur n'exclut cependant pas que certains d'entre eux soient éventuellement détruits. «Un de ses jours, nous dirons au gouvernement: permettez-nous de numériser et de notre côté, en appliquant des règles extrêmement précises, nous éliminerons une partie des documents qui auront été numérisés et nous ferons des économies sur la conservation.» Evidemment, s'empresse-t-il d'ajouter, «il n'est pas question de détruire des testaments du XVIII^e siècle, mais simplement d'éliminer certains originaux moins probants».

Interrogé sur les risques que présente une telle approche, Robert Garon se fait philosophe. C'est qu'à son avis, le virage résolument technologique pris par les Archives est, ni plus ni moins que la suite logique des choses. «Il y a presque cent ans, Pierre-Roy était nommé archiviste du Québec. À l'époque, les archives n'étaient qu'un médium, soit le document écrit. Les événements et l'histoire du Québec les ont fait évoluer. Ce n'est pas de la faute de personne, mais chaque année l'histoire du Québec a un an de plus et forcément plus de documents à gérer. Pour faciliter tout ça, on aborde le nouveau siècle avec un grand espoir, celui de tout ramener sur un seul médium, à savoir le document numérisé. Ce n'est pas une hérésie. C'est l'histoire qui suit son cours.»

Conservation

Une loi sur mesure Un calendrier pour l'archivage

À l'instar de la majorité des organismes gouvernementaux, les Archives nationales sont encadrées par une loi qui leur est unique. Votée en 1983, elle rend l'organisation responsable de la conservation et de la diffusion des archives publiques émanant de l'Assemblée nationale, des différents ministères, du lieutenant-gouverneur, des tribunaux et des sociétés d'État.

Par ailleurs, explique l'actuel responsable de l'application des lois sur les archives, Jean-Maurice Demers, «les Archives nationales sont aussi tenues de voir à ce que les organismes publics décentralisés, municipaux, scolaires ou rattachés au réseau de la santé et des services sociaux s'occupent de manière adéquate de la gestion et de la conservation des archives qui leur sont propres».

Pour y arriver, la loi a prévu la mise en place de calendrier de conservation. Véritable bible en matière d'archives, le calendrier de conservation prévoit quels documents doivent être conservés et surtout combien de temps ils doivent l'être.

Bien qu'établis respectivement par chacun des organismes responsables, l'ensemble des calendriers est approuvé par les Archives nationales. Advenant le non-respect des normes et dates établies, la loi prévoit même un certain nombre de sanctions. Des sanctions qui n'ont cependant jamais dû être appliquées jusqu'à présent.

Il va sans dire que l'élargissement du mandat conféré par la Loi a considérablement fait augmenter le nombre de documents versés chaque année aux Archives. En fait, selon Jean-Maurice Demers, «même si faire de l'histoire avec des si est toujours aventureux, on peut même supposer que sans la loi, il y aurait eu des pertes, que ce soit au niveau du gouvernement, des organismes publics décentralisés et peut-être même des archives privées».

G. B.

Valeurs sûres

digit

Digit-Symbios a pour mission de numériser les fonds et les collections des institutions culturelles et entend devenir un chef de file à titre de fournisseur de contenus pour les éditeurs et les producteurs actifs dans l'industrie du multimédia. Plusieurs collections appartenant aux Archives nationales du Québec ont déjà été numérisées, des centaines de milliers d'images uniques qui représentent un intérêt indéniable non seulement pour le consommateur individuel mais aussi pour plusieurs types de clientèles scolaires ou professionnelles, telles les agences de publicité, les éditeurs multimédias ou les réseaux de télévision numériques.

Concept-Action Multimédia, éditeur électronique affilié à Digit-Symbios, se spécialise dans la conception, la réalisation et la commercialisation de cédéroms interactifs et de portails thématiques ou commerciaux.

La stratégie de développement de l'entreprise s'appuie sur deux axes différenciateurs :

- Une expertise en réalisation de didacticiels interactifs.
- Une capacité et une expérience en gestion de projets multimédias à fort contenu informatif ou culturel.

Concept-Action Multimédia a réalisé

- «Starmédia», didacticiel interactif pour EDF (France)
- «Corporate Time», didacticiel interactif, pour CS&T inc. (français, anglais et allemand)
- «L'Encyclopédie de l'Inforoute»¹
- «Infoweb Encyclopaedia»²
- «Expérimenter Internet»³
- «Experience the Internet»⁴

Reconnaissance internationale

- 1 MIM D'OR 1998 catégorie encyclopédie, Montréal
- 2 MIM D'OR 1999, finaliste, catégorie références grand-public, Montréal
- 1 Silver Price 1998, catégorie formation interactive, Festival international du multimédia d'entreprises, Biarritz
- 1 1998, Sélection du Canada au Mobius, Paris
- 1 Octas 98, finaliste, catégorie multimédia, Fédération Informatique du Québec
- 2 Golden 1998, Design Award, Portland, Oregon
- 2 Golden Medal, 1999, training, New York Multimedia Festival, New York
- 4 Octas 2000, finaliste, catégorie multimédia, Fédération Informatique du Québec*
- 3 Distribué dans les écoles primaires et secondaires du Québec, en collaboration avec Bell et CGI

www.concept-action.com

digitSYMBIOS

En production chez Concept-Action Multimedia

«L'Encyclopédie du Jazz»,
cédérom et portail thématique



www.jazz-inter.net

Association
des archivistes
du Québec



Case postale 423,
Sillery (Québec)
G1T 2R8
Tél.: (418) 652-2357
aaq@microtec.net



Bibliothèque nationale
du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec se réjouit de l'installation des Archives nationales du Québec dans un bâtiment qui répond à leurs besoins, au centre-ville de Montréal.

Ce nouvel aménagement améliorera la conservation et accroîtra la diffusion du patrimoine documentaire québécois, deux précieuses missions que la Bibliothèque nationale du Québec partage avec cet important partenaire, dans l'exercice de leurs mandats respectifs.

• ARCHIVES NATIONALES •

Conservation

Objectif numérisation

Comment ranger 43 kilomètres de documents

À l'heure d'Internet et des outils de recherche, les Archives nationales du Québec se sont redéfinies en donnant priorité à la numérisation des documents et à la démocratisation de la culture en se faisant de plus en plus accessibles. Avec tout le lot de problèmes concrets que cela suppose. Petit tour d'horizon.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

L'arrivée massive des ordinateurs dans l'administration publique comme ailleurs a complètement bouleversé, on le devine facilement, le petit monde de la conservation des archives. Quand on a à préserver des millions de documents de tout type répartis sur plus de 43 kilomètres de tablettes, on voit arriver d'un bon œil une technologie qui apporte des réponses concrètes au problème le plus criant auquel font face tous les archivistes du monde: l'espace.

Mais quelle technologie choisir, précisément? Quel type de support? Et qui pourra y avoir accès? Sans compter toutes ces autres questions que l'on peut se poser et qui touchent tout autant la diffusion et la préservation des documents originaux que les coûts reliés à l'ensemble de l'opération. Marc-André Leclerc est directeur des systèmes et des nouvelles technologies aux Archives nationales du Québec (ANQ). Il a bien voulu nous aider à cerner encore davantage les nouveaux défis auxquels ses services doivent maintenant faire face.

Quel support, et pour qui?
Il faut d'abord savoir que la «mission» des Archives nationales du Québec est définie par la loi qui leur a officiellement donné naissance: elles sont là pour diffuser l'information brute racontant l'histoire administrative du gouvernement du Québec. Le programme est vaste. «Jusqu'en 1990», explique Marc-André Leclerc, nous recevions des documents papier de tous les ministères du gouvernement. Aujourd'hui ces documents nous parviennent sous une forme électronique. Ajoutez à cela tous les microfilms, les cassettes et les rubans de tout genre, les originaux des documents anciens sur support papier comme les cartes et les documents administratifs provenant du régime français puis de l'administration anglaise... et vous aurez une mince idée de la diversité des documents avec lesquels nous avons à traiter. Cela pose des problèmes de plusieurs types.

Une évidence d'abord: on ne conserve pas de la même façon des textes de loi des années 50 et des artefacts précieux remontant au XVII^e siècle, par exemple, et qui gagnent eux à être préservés dans un environnement à atmosphère contrôlée. Ensuite, ces problèmes de conservation prennent encore plus d'ampleur quand on y ajoute la nouvelle vocation des Archives nationales, visant une plus large diffusion possible de tous les fonds d'archives. Et c'est sans compter sur l'espace toujours plus envahissant qu'occupent par définition ces montagnes de documents. «La numérisation nous est rapidement apparue comme une solution», reprend Marc-André Leclerc. Mais c'est une solution qui nous a amené à nous poser une foule de questions et, au bout du compte, à développer une expertise intéressante. Par exemple, dans la définition de critères objectifs pour l'élimination de documents après leur numérisation, un secteur où nous avons beaucoup travaillé en consultation avec les gens du milieu. On a pu ainsi regagner beau-



Des millions de documents sur plus de 43 kilomètres de tablettes...

coup d'espace après avoir numérisé tous les documents reçus après 1900 ou dans certains cas 1920; dans ce cas-ci le support de remplacement nous a permis d'éliminer les originaux fixés sur du papier de mauvaise qualité. Mais ce n'est pas toujours aussi simple.

Accessibilité

Le cas de la transférabilité est aussi un beau casse-tête. Une fois les documents numérisés, il fallait faire en sorte qu'ils soient accessibles. Et lorsqu'on vise la plus large diffusion possible, il faut s'assurer que l'accès ne se limite pas à un type de machine fonctionnant à l'intérieur d'un petit cercle, autrement dit que tous les Mac et les PC du monde ne se butent pas à un système fermé. Marc-André Leclerc explique: «Nous avons réglé ce problème de la transférabilité et de la plus large diffusion en faisant appel, il y a quelques années déjà, à une firme extérieure - CogniCase pour ne pas la nommer - qui a développé pour nous une plate-forme standard. Nous en sommes aujourd'hui à la deuxième étape de notre stratégie, celle de la numérisation massive. Grâce à un partenariat que nous développons de plus en plus avec le privé nous pourrions bientôt greffer des images à nos banques de données et nous intégrer de façon encore plus profitable pour tout le monde à l'auto-route gouvernementale de l'information.» Plus de 700 000 images sont déjà en processus de numérisation et dès la fin juin - ce sera encore plus évident cet automne -, certaines d'entre elles seront déjà disponibles sur PISTARD (voir autre texte de cette page).

Des priorités

En fait, les Archives nationales ont mis sur pied un programme qui s'étend sur cinq ans avec comme principal objectif de numériser le plus de documents pour qu'ils soient d'abord accessibles aux écoles et aux étudiants et chercheurs de tous les niveaux. Une autre priorité consiste à assouvir l'appétit des régions où les fonds d'archives sont souvent les seules traces tangibles de l'activité humaine sur le territoire et même un moteur du développement. Il faut

comprendre ainsi que les besoins ne sont pas du tout les mêmes d'un centre des ANQ à l'autre.

Mais la priorité des priorités concerne à n'en pas douter l'espace disponible dans les locaux des Archives qu'ils soient situés dans des centres urbains ou en région. «Nous ne pouvons nous payer le luxe de conserver des données sur deux supports, explique encore notre archiviste. C'est pourquoi nous sommes intervenus il y a quelques années déjà auprès des ministères pour que l'information à conserver nous soit livrée sur support électronique. Mais par contre, il est évident que nous devons continuer à conserver du papier - on pense aux documents anciens ou aux originaux précieux - dans un plan de gestion intégrée de l'information. Il suffit d'appliquer la bonne méthode à la bonne place.»

Avec tous ces nouveaux outils en mains, les Archives nationales sont déjà entrées de plein pied dans le XXI^e siècle. Faire prendre conscience de la richesse de nos racines n'est pas une mince tâche. Mais la démocratisation de la culture qu'implique le virage numérique est un objectif qu'on devrait collectivement atteindre dans quelques années.

HISTOIRE
ET
CULTURE
ARCHIVES NATIONALES
DU QUÉBEC
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ PAR
LE DEVOIR
Responsable
NORMAND THÉRIAULT
N.THERIAULT@LEDEVOIR.CA
2050, rue de Bleury, 9^e étage.
Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.:
(514) 985-3333
redaction@ledevoir.com
FAIS CE QUE DOIS

Internet

Sur les traces de PISTARD

Un programme informatisé pour traiter les archives

Les Archives nationales disposent maintenant d'un outil de recherche performant qu'on peut même utiliser chez soi en se branchant simplement sur Internet.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

PISTARD, c'est un acronyme pour le Programme informatisé servant au traitement des archives et à la recherche documentaire mis au point par les spécialistes des Archives nationales du Québec (ANQ). En consultant le site Internet des Archives nationales (www.anq.gouv.qc.ca), on trouvera rapidement en rubrique, à gauche, les premières traces de PISTARD.

Au départ, PISTARD était d'abord un instrument utilisé par les employés des archives pour la gestion et la description des fonds, des collections et des documents conservés dans chacun des neuf centres régionaux qui composent le réseau des ANQ. Peu à peu, l'usage s'en est étendu aux chercheurs et, depuis quelques années déjà, le public peut le consulter facilement sur place avec l'aide des ordinateurs de chacun des centres régionaux. L'outil de recherche permet de savoir que tel ou tel document existe bien et, en plus, il vous donnera un bref aperçu de ce qu'on peut y trouver tout en spécifiant où l'on peut consulter l'original si cela est possible. Depuis l'ouverture du site Internet des Archives nationales en 1996 et surtout depuis sa refonte en 1998, PISTARD est aussi devenu un «outil Web» conçu comme la plupart des outils de recherche qu'on trouve sur Internet. Et c'est maintenant devant son propre écran, bien installé dans son propre rythme de travail, que les utilisateurs peuvent se lancer à la recherche des richesses conservées dans tout le réseau des Archives nationales.

Bouts de pistes

Attention cependant: on ne trouvera pas tout sur PISTARD puisque la numérisation des archives nationales avec tous les défis et les questions que l'opération soulève est à peine enclen-

chée (voir autre texte dans cette page). La plupart du temps, on vous donnera une cote sous laquelle le document que vous cherchez est classé (P326, E49). On vous dira aussi dans quel centre se trouve le texte de loi, l'édit ou la carte convoitée et sur quel type de support (microfilm, texte ou document original, etc.) il est conservé. On vous en indiquera la provenance en précisant le contexte historique dans lequel il vient se placer. Et l'on vous tracera même les grandes lignes de l'histoire de la conservation.

En cherchant au hasard, pour mettre à l'épreuve la souplesse de l'outil, évidemment, j'ai demandé à PISTARD l'accès à une carte de l'Amérique française au tournant du XVIII^e siècle; ce fut une aventure pleine de surprises... Pour faire une histoire courte, je me suis retrouvé dans le fonds Chaussegros de Léry où l'on peut trouver une description des tâches du Grand Voyer dans la dernière partie du XVII^e siècle jusqu'à l'abolition du poste quelque part vers 1820 alors que la voirie est devenue de plus en plus importante pour le gouvernement de la province sous le régime anglais. Mais de carte ou de documents, nenni. Et

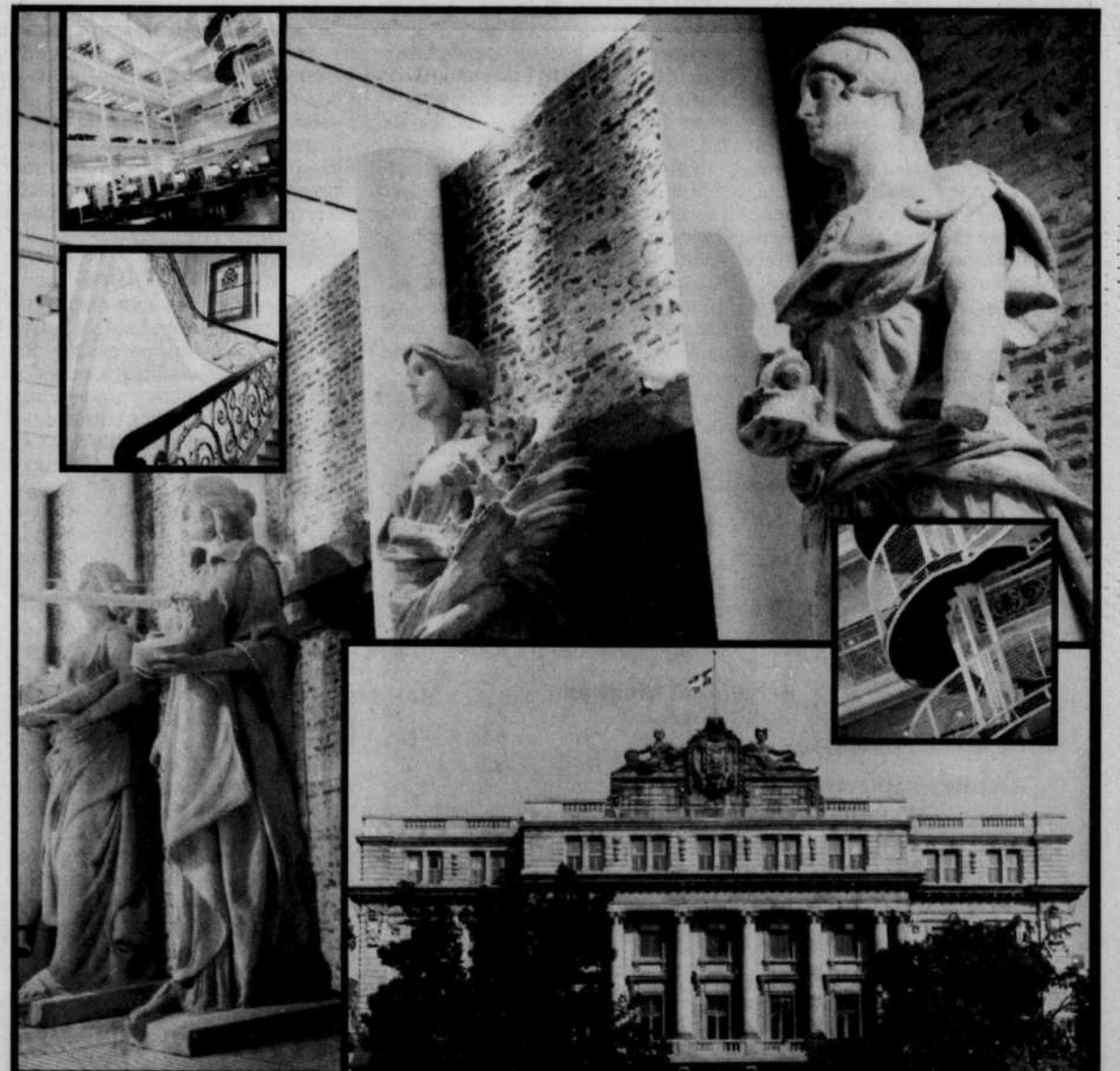
comme moi si vous faites la même recherche, vous en serez quitte pour une série de cotes, de sous-cotes et de sous-sous-cotes.

Pour tout de suite donc, vous risquez d'être déçu en ayant l'impression d'arriver trop vite en bout de piste si vous cherchez une carte de l'Amérique française à la fin du XVII^e - début XVIII^e, puisque de tels documents ne sont pas encore disponibles en ligne, à quelques très rares exceptions près. Et vous devrez vous contenter d'une liste appétissante de fonds de documents que vous devrez aller consulter sur place dans le centre régional dans lequel on garde l'original.

On saisit tout de suite que le système pourrait être beaucoup plus performant et beaucoup plus accessible. Comme le confirme effectivement Marc-André Leclerc, les Archives nationales du Québec sont en période de transition puisqu'on a déjà pris la décision de numériser la presque totalité des documents du réseau. D'ici cinq ans, et dans certains cas dès la fin juin de cette année, on pourra consulter les fonds des ANQ chez soi grâce à PISTARD. Et peut-être, qui sait, trouver même à quoi ressemblait Chaussegros de Léry...



Une partie de la principale salle de consultation des Archives nationales, à Montréal.



LE CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL

Le nouveau lieu de la mémoire

Sans mémoire, comment se définir, comment témoigner de son histoire et de ses traditions et comment rendre compte de son évolution?

Depuis 80 ans déjà, le Québec s'est doté d'Archives nationales qui, au-delà de l'histoire qu'elles relatent, constituent une sorte d'ancrage qui nous préserve de l'oubli.

C'est avec fierté que j'invite la population montréalaise à découvrir le tout nouveau Centre d'archives de Montréal. À l'ombre des Géantes, cette œuvre monumentale de l'artiste Henry Augustus Lukeman, et à l'abri de l'ancienne école des Hautes études commerciales, le lieu évoque le savoir ainsi que le désir d'un peuple de prendre en charge sa destinée.

Situé aux abords du quartier latin, il constitue, avec la future Grande bibliothèque du Québec, un pilier essentiel de notre culture, de notre histoire.

Bienvenue à tous et à toutes!

La ministre de la Culture et des Communications,

Agnès Maltais
Agnès Maltais

Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

La Société immobilière
du Québec
remercie tous ses partenaires
qui ont contribué
au succès de ce projet.

La Société immobilière du Québec
Maître d'oeuvre du projet de rénovation et d'agrandissement du
Centre d'archives de Montréal

Photographies: Martin Braut, Jean Larose et Michel Bodson

ARCHIVES NATIONALES

Art public

Une intervention de taille

Les Géantes de Power Corp.

Après avoir fièrement surplombé la ville pendant plus de quatre-vingts années, les quatre grandes figures allégoriques de l'ancien édifice de la banque Royale, dans le Vieux-Montréal, ont retrouvé un peu de leur gloire d'antan.

CLAUDINE DÉOM

Certains se rappelleront sans peine les péripéties des *Géantes*. Au cours des années 1990, un projet de recyclage de l'édifice de la rue Saint-Jacques fait en sorte de retirer ces immenses sculptures — dont la taille atteint treize pieds de hauteur et le poids plus de dix tonnes — de leur perchoir d'origine. Ce n'est que quelques années plus tard, après que le projet eut avorté, qu'elles refont surface, cette fois dans un feuillet de vente aux enchères. Craignant qu'elles ne disparaissent à l'étranger, Power Corporation s'en porte acquéreur et, au même moment, le ministère de la Culture et des communications du Québec entend une démarche dans le but de reconnaître officiellement leur valeur patrimoniale.

Le mécénat des temps modernes

L'art de collectionner n'est certes pas étranger à la famille Desmarais et à Power Corporation, tous deux étant d'ailleurs bien connus pour leur philanthropie dans le monde des arts. L'acquisition des *Géantes* est néanmoins une première pour la maison dont la collection — une des

plus importantes au pays — rend hommage aux talents des peintres et sculpteurs canadiens: «*Bien qu'elles aient été réalisées par un sculpteur américain et conçues pour la façade de la Banque Royale, il ne fait pas de doute que les Géantes font partie du patrimoine montréalais. Leur acquisition et leur restauration s'inscrivent dans une volonté de mise en valeur du patrimoine historique et architectural de Montréal qu'a toujours encouragée la famille Desmarais et Power Corporation*», explique Paul Maréchal, conservateur des collections de l'entreprise et de la famille. Après avoir étudié différents scénarios pour un lieu d'accueil adéquat — les statues ne pouvaient retourner à l'extérieur en raison des détériorations qu'avait subies le marbre au fil des années — Power Corporation en fait don aux Archives nationales du Québec tout en s'engageant à assumer les frais de restauration.

L'été dernier marque l'arrivée des colosses dans l'atrium du nouvel édifice des ANQ, alors en chantier, ainsi que le début des travaux de leur remise en état. Le Centre de conservation du Québec, organisme gouvernemental se spécialisant dans la réhabilitation d'œuvres d'art, se voit confier cette opération

qui s'avère, somme toute, assez délicate, malgré la taille des sculptures. «*Nous pratiquons de la conservation préventive. De façon générale, nous avons comme objectif d'allonger la vie des objets, qu'ils soient de papier ou de marbre. Disons seulement que la taille des statues était assez inhabituelle pour nous et qu'elles présentaient une agréable distraction*», explique Claude Payer, restaurateur et responsable de l'atelier sculpture au Centre. La solidification des sculptures, dont certains morceaux s'étaient déjà sectionnés, par l'injection de résines synthétiques dans les fissures, puis le nettoyage des taches — conséquences de la pollution — ont nécessité le travail de deux spécialistes à temps plein pendant plus de trois mois. Nous n'avons pas fait des Géantes des objets neufs, nous avons plutôt atténué ce qui dérangeait l'œil et ce qui pouvait empêcher qu'on les apprécie, rajoute M. Payer.

Ainsi détrônées, il reste que ces énormes figures féminines, autrefois destinées à rendre une image de richesse par la représentation des grands secteurs d'activités économiques de l'époque (le transport, l'industrie, l'agriculture et la pêche), ont aujourd'hui perdu un peu de leur sens. Pragmatisme oblige, les voilà néanmoins qui s'intègrent de nouveau à l'architecture d'un lieu dont la raison d'être n'est-elle pas, après tout, de conserver la mémoire?



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Une des Géantes ayant trouvé refuge dans l'atrium des Archives nationales du Québec.

Historique d'un projet

Les défis de la relocalisation

Confronté à des problèmes d'espace depuis son ouverture en 1971, le Centre d'archives de Montréal a été relocalisé au coût de près de 20 millions de dollars rue Viger, dans l'ancienne école des Hautes Études Commerciales.

RÉGINALD HARVEY

Témoin important de l'architecture institutionnelle du début du XX^e siècle, le Centre loge de façon permanente dans un immeuble patrimonial conçu à la fois pour recevoir le grand public, pour abriter les locaux nécessaires à l'entreposage des pièces d'archives et les espaces propices au traitement de celles-ci.

Le Conseil du trésor avait accepté à la fin de 1996 le projet de déménagement des archives dans un nouvel édifice. Voué à la conservation et à la diffusion de documents à valeur patrimoniale, le Centre a tour à tour pris place rue Notre-Dame et dans une école du quartier Pointe-Sainte-Charles où les difficultés reliées au manque d'espace, aux conditions de conservation et à la diffusion restreinte se sont constamment manifestées.

La Société immobilière du Québec a été le maître d'œuvre du projet de relogement du Centre des archives et elle est devenue propriétaire de l'immeuble de la rue Viger. L'édifice est composé de trois bâtiments de différentes époques, dont deux possèdent un caractère à valeur patrimoniale. Pour cette raison, les professionnels ont fait face à des défis de taille pour aménager convenablement les lieux. La maison Jodoin, érigée en 1870, figure à titre de partie la plus ancienne de la structure. Quant à l'édifice principal conçu dans le style Beaux-Arts, situé au 535, avenue Viger Est, sa construction remonte à 1910. Cette partie de la bâtisse a donné asile à l'École des Hautes Études Commerciales jusqu'en 1910, au collège Dawson jusqu'en 1988 et aux services de différents ministères du Gouvernement du Québec jusqu'à la mise en branle du projet en 1996.

Vincent Gentile, architecte et directeur du projet, retrace les grandes lignes de l'opération relogement et cerne les difficultés qui ont entouré le déroulement de ce chantier. À la suite d'un concours, s'est arrêté le choix de la firme d'architectes. Par la suite, l'embauche des ingénieurs requis s'est effectuée par la voie d'offres de service. Les travaux de construction par phases et par lots ont débuté en 1997 et se sont échelonnés sur une période d'environ deux ans.

Contraintes

«*Dès le départ, il était clair que nous devions faire face à des contraintes physiques reliées au fait que nous avions à intervenir sur trois immeubles dont deux présentaient un caractère d'intérêt patrimonial à préserver sans faute*», signale le professionnel. Le premier défi se posait au niveau de la structure interne du bâtiment: les matériaux utilisés à l'intérieur faisaient preuve d'hétérogénéité; ils étaient tantôt en bois tantôt en acier et faisaient en sorte que l'intégration de l'espace représentait une préoccupation de premier ordre. «*En effet, il était difficile d'accéder aux espaces à cette phase de la construction tout en respectant des critères d'élégance, alors que les niveaux ne correspondaient pas du tout*», dit-il.

Il importait en outre dans ces lieux vieux de plus de cent ans d'installer des systèmes d'appoint perfectionnés afin de rendre sécuritaire le dépôt d'archives. Il fournit les données techniques suivantes à ce propos: «*Comment faire en sorte de ne pas toucher les murs extérieurs tout en gardant à l'intérieur une atmosphère contrôlée? Dans ce but, on a pensé à installer une paroi dynamique. Il s'agit de murs ou de parois à l'intérieur de murs exis-*

tants, à travers lesquels passe de l'air qui conserve l'humidité favorable à la préservation des vieux papiers.

Liée à ces deux problématiques, se posait toute la question du fonctionnement interne du Centre et de la répartition des espaces. Certains endroits sont ouverts au public et d'autres sont réservés, sauf exception, aux employés qui s'affairent au traitement et à la conservation des archives. L'entrée de la rue Viger donne accès au premier étage de l'ancienne école et sert à pénétrer dans l'atrium; par la suite, il est possible de se diriger vers les salles de lecture et de recherche. Pour accéder à tous les espaces situés à chacun des niveaux par un support mécanisé, un ascenseur central panoramique, qui joue un rôle majeur dans le transport de la documentation, prend place en un endroit stratégique.

Dépassements

En cours de chantier, le directeur mentionne que les professionnels ont dû faire face à un imprévu de taille. Au moment de la démolition, les moulures de plâtre ont commencé à s'effriter. Face à cette situation, la Ville de Montréal a suspendu les opérations. «*Dans ce cas, il a fallu intervenir rapidement pour identifier la solution à apporter dans le but de sauver ces moulures. La maison Jodoin n'est pas demeurée telle qu'elle se présentait au début des travaux, mais il est tout de même maintenant possible d'observer plusieurs des éléments décoratifs qui existaient au départ*», signale-t-il.

Vincent Gentile reconnaît que la facture de départ a grimpé de 10 % en comparaison avec les montants prévus lors du lancement des travaux. Il explique ce dépassement des coûts: «*Dans un complexe similaire où il faut sauvegarder beaucoup d'architecture existante et d'éléments reliés au patrimoine, il est normal de faire face à des dépenses inattendues au fur et à mesure que les travaux se déroulent. Une partie de la facture est avalée par les imprévus du chantier qui sont dues notamment à la vétusté des lieux.*»

Finalement, malgré les écueils rencontrés, il décrit ainsi cette réalisation: «*C'est un immeuble dans lequel on a, à la fois, l'espace, la lumière et l'atmosphère nécessaires à un centre de recherche dans le domaine des archives. Voilà un bâtiment à la fois ouvert au grand public et spécialisé dans le traitement des documents.*» Il s'ajoute encore: «*On sent tout de suite en présence de cet immeuble quelque chose de particulier. On s'aperçoit qu'il y a du vécu, des choses importantes qui sont à l'intérieur de ces murs-là.*»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Jardin secret, de Francine Larivée

Jardin intérieur

Le 1 % de Francine Larivée

Des objets agencés à l'intérieur des tiroirs selon la configuration de chacun des hexagrammes du Yi King, le livre chinois des transformations.

BERNARD LAMARCHE

Il n'en est jamais suffisamment fait état, mais il existe à Québec une loi qui veut qu'environ un pour cent du budget d'un édifice gouvernemental en construction ou en agrandissement soit attribué à la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres d'art conçues spécifiquement en fonction de ce lieu. La Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publiques est une mesure gouvernementale adoptée en 1981 et révisée en 1996, une forme de mécénat d'État et une contribution à la diffusion de la culture visuelle. Ce programme, de façon générale appelé «le 1 %», s'applique au projet d'agrandissement du complexe Viger du Centre d'archives de Montréal.

C'est Francine Larivée, une artis-

te dont les preuves ne sont plus à faire et dont le parcours est bien rempli depuis les années 70, qui a remporté la palme pour la réalisation d'une œuvre d'art pour ce projet de construction. Larivée n'en est pas à ses premières armes dans la réalisation de 1 %, elle qui a contribué, depuis 1993, à environ une dizaine de projets, dont une œuvre pour l'édifice des HEC, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Située dans une ancienne cour intérieure à ciel ouvert transformée par l'architecte Dan Hanganu en un lieu intérieur qui relie les différents bâtiments, l'œuvre anticipe sur les activités spécifiques au lieu de recherche qu'est le complexe Viger. Avec un luxueux meuble disposé au cœur de ce lieu de passage, surplombé d'une sculpture monumentale de bois représentant un lys prêt à éclore et trois tiges de préle, une des plus anciennes

espèces végétales en Amérique du Nord, Larivée transforme déjà le visiteur en chercheur, avant même qu'il ne se rende dans les salles de consultation de documents.

Quiconque s'arrêtera pour ouvrir l'un des 64 tiroirs qui contient le meuble, sera à même de contempler les textures, les formes et la beauté souvent étrange des fruits de dix ans de cueillette dans la nature par cette artiste dont le travail sur les aménagements paysagers et les sculptures de mousse sont bien connus des amateurs d'art. Dix ans de cueillette de fossiles, de fruits abimés par le temps, de graines et de noix, de vestiges d'éléments végétaux, d'ossements, d'insectes momifiés, c'est à la consultation de ces archives personnelles que convie l'artiste.

Strates et Yi King

Ces découvertes sont disposées par strates: de bas en haut, on passe des pierres aux fossiles, ensuite des ossements aux coquillages, puis des racines et mousses aux graines, aux insectes et à d'autres petites bêtes momifiées, pour aboutir, dans le haut de cette gradation, aux fruits et aux fleurs desséchés. Ces objets, de véritables petits trésors, sont agencés à l'intérieur des tiroirs selon la configuration de chacun des hexagrammes du Yi King, le livre chinois des transformations, identifié par son nom. Du bas vers le haut, le chercheur-visiteur s'extirpe des profondeurs du sol (les pierres, les fossiles) pour arriver aux fragiles et légers éléments de dissémination de la vie végétale.

Chacun de ces curieux arrangements est à voir comme un jardin miniature. Dans cette œuvre, Larivée inscrit l'extérieur, la nature, dans un espace aujourd'hui intérieur, entièrement domestiqué. Le

mouvement vers le haut des strates que sont les tiroirs est singulièrement repris dans l'élanement vertigineux des végétaux. Ceux-ci sortent de la boîte et se hissent vers les hauteurs de la cour, grimant sur cinq étages. Ces éléments, d'une couleur vive, contrastent avec bonheur avec la monochromie savamment étudiée des murs de la cour, dont les nuances de gris apaisent.

Vu des hauteurs des passerelles noires qui rythment le lieu, ce cabinet de curiosités prend de tout autres allures. Du haut, il est possible de constater que les tiges qui émergent du monolithe de bois s'enfoncent en fait dans le meuble. Une planche en porte-à-faux qui flotte au-dessus des têtes — impossible de ne pas la remarquer en butinant ces archives naturelles —, du haut se révèle être le couvercle de la boîte, que les plantes dans leur croissance auraient déplacé. Sorte de pot qui abrite ces végétaux, le meuble prend alors une autre signification: il devient le substrat à partir duquel s'élancent les végétaux, ce lys en bouton et ces minces tiges de préle.

La pièce a l'avantage de pouvoir être vue à partir de tous les niveaux des bâtiments l'entourant. De la fenestration des parois qui autrefois étaient des murs extérieurs, les usagers de l'édifice auront l'occasion de pouvoir jeter un regard sur l'œuvre. C'est dire combien l'œuvre s'adresse au usagers temporaires des installations, à ceux qui ne feront que passer vers les salles de consultation, comme à ceux qui les fréquentent plus assidûment, qui vivront avec elle au quotidien.

Pont entre les traces naturelles, «ces strates de notre mémoire collective», dit l'artiste, et l'histoire que couve le Centre d'archives de Montréal, l'œuvre s'intitule *Jardin secret*.

REGROUPEMENT DES ARCHIVISTES RELIGIEUX

Le Regroupement des archivistes religieux se voue à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine archivistique de l'Église du Québec et des régions francophones du Canada.

Il partage aussi les objectifs des Archives nationales du Québec et se réjouit de l'inauguration du Centre d'archives de Montréal.

REGROUPEMENT DES ARCHIVISTES RELIGIEUX
1460, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2E 1A2

LES CONSULTANTS GENIPLUS

5154, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2J 2Y3
Téléphone (514) 273-3147
Télécopieur (514) 273-3854
geniplus@videotron.ca

Félicitations et salutations amicales aux Archives nationales du Québec à l'occasion de l'inauguration de leur nouvel édifice!

Les Archives nationales du Canada à la portée d'un clic!

ArchiviaNet

www.archives.ca

Archives nationales du Canada National Archives of Canada

• ARCHIVES NATIONALES •

Un réseau en action

Tous les papiers, tous !

3800 organismes rendent publics leurs documents

Préambule: L'évolution des archives d'une nation n'est pas indépendante de l'évolution de ses valeurs, de ses besoins, de ses priorités et de sa situation générale. La mission des Archives nationales du Québec (ANQ) répond précisément aux exigences du souvenir, de la connaissance et de la démocratie.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Comme institution indispensable à toute société soucieuse de son passé, les ANQ s'inscrivent parfaitement dans une mouvance historique. Fondé le 2 septembre 1920 par la nomination de Pierre-Georges Roy comme archiviste du gouvernement, le grand tiroir à souvenir du peuple québécois veut plus que jamais jouer son rôle et redonner le goût aux citoyens de se réapproprier leur histoire nationale. Peu importe où ils se trouvent sur le territoire du Québec.

En plus du traitement, de la conservation et de la mise en valeur des archives, les ANQ encouragent la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique du Québec, hors de leurs murs, partout au Québec, par les organismes qui ont la responsabilité d'archives.

Rattachées au ministère de la Culture et des Communications, les ANQ regorgent de trésors. On peut y retrouver 35 kilomètres d'archives écrites, 800 000 cartes et plans, 30 000 d'enregistrements sonores, 10 000 heures de films et de vidéos et neuf millions d'images qui proviennent à 65 % des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Mais cette responsabilité ne doit pas être prise à la légère. En fait, pour assurer un accès efficace des citoyens à des masses si importantes d'information, pendant plus de 60 ans, les archivistes ont mené une longue bataille pour obtenir une législation efficace en matière d'accès à l'information.

Adoptée en juin 1982, la Loi sur l'accès à l'information, élaborée avec la collaboration étroite des membres du personnel des ANQ, oblige quelque 3800 organismes à rendre publics leurs documents. La gestion de cette gigantesque masse documentaire accumulée par chacune des

administrations, sans aucun plan de classification commun et sans considération pour son éventuelle accessibilité, était devenue une nécessité.

Une politique d'ensemble

Elle a aussi fait apparaître l'énorme besoin de gestion de cette masse documentaire que le législateur voulait faire connaître, mais qui avait été produite et accumulée sans cet impératif et qui s'avérait physiquement inaccessible dans un grand nombre d'organismes.

Comme l'explique l'archiviste Jean-Maurice Demers, la Loi sur les archives, adoptée en 1983 et découlant de la Loi sur l'accès, permet au ministère de la Culture et des Communications d'adopter une politique pour l'ensemble des organismes publics du Québec, de l'Assemblée nationale au Conseil exécutif en passant par les établissements de santé, les communautés urbaines et aussi les commissions scolaires.

«Tous les organismes sont tenus d'établir et de tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation des documents actifs et inactifs, les supports de conservation ainsi que la liste des documents inactifs conservés de manière permanente et ceux qui sont éliminés.»

Archivistes et gestionnaires de documents sont devenus de précieux auxiliaires; pendant une bonne partie des années 1980, ils ont organisé la masse documentaire de milliers de corps publics et préparé simultanément l'application de la Loi sur l'accès et de la Loi sur les archives, souligne l'archiviste Jean-Pierre Therrien.

Partout, le calendrier de conservation exigé par la seconde a été le préalable à la liste de documents demandée par la première, quand il ne l'a pas carrément remplacé.

«Le développement des archives en général et des ANQ en particulier pas-

se aussi par un partenariat accru avec les organismes publics et privés dans chaque région», continue M. Therrien.

L'institution se rapproche de sa mission originale en matière de gestion directe de documents, c'est-à-dire qu'elle concentre ses efforts sur les archives de l'Etat et fait davantage appel à des organismes pour la gestion des autres documents historiques.

«Pour les archives privées, les ANQ ont mis sur pied un réseau de partenaires, les services agréés d'archives, en vue d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine sur l'ensemble du territoire québécois», explique Michel Dufresne, directeur du Conseil et de l'action régionale des ANQ pour l'ensemble du Québec.

Agrémentation

L'agrément est la reconnaissance officielle par les ANQ du caractère professionnel d'un service d'archives privées. Il y a 24 services agréés d'archives au Québec.

Des gens se lèvent, des organismes s'affirment comme responsables de la gestion des ressources historiques et sont décidés à assumer cette responsabilité. Qu'ils soient publics ou privés, tous admettent que la prise en main de leurs archives culturelles fait partie de l'affirmation de l'identité régionale. Comme par le passé, le profil des ANQ est modifié par une tendance lourde: c'est la décentralisation.

Comme l'explique Hélène Cadieux, archiviste régionale pour l'Outaouais, dans certaines régions le travail des ANQ diffère un peu. Dans cette région du Québec, seules les ANQ peuvent acquérir des archives puisqu'on ne retrouve pas encore de service agréé d'archives.

«C'est un dossier assez compliqué pour l'instant, dit-elle. Cette situation nous oblige à beaucoup plus de responsabilités puisque si ce n'est pas nous qui conservons des documents, ils seront perdus à jamais.»

En Outaouais, c'est en partie un problème de béton. On manque d'espace. Selon Mme Cadieux, l'agrément tant attendu dépendrait de l'agrandissement d'une maison de la Culture qui abriterait tous les

services relatifs à l'archivistique dans cette région.

«Souvent les locaux proposés ne sont pas conformes aux normes de conservation, note Mme Cadieux. Il faut aussi considérer l'accessibilité. Un sous-sol, ce n'est pas toujours aussi attrayant que le rez-de-chaussée d'un édifice à vocation culturelle.»

Quoi qu'il en soit, l'application de la Loi sur les archives s'est faite dans la décroissance. En Outaouais par exemple, les ANQ comptent sur trois employés et un budget annuel ridicule qui se situe entre 15 000 et 20 000\$, sans inclure le loyer. Il n'y a pas de budget d'acquisition à proprement parler.

La conséquence la plus positive qui en découle est que les coupures et restrictions majeures imposées n'ont pas pris l'institution au dépourvu. «Elles l'ont obligée quand même à réviser ses priorités et orientations et à préparer l'avenir en misant sur trois facteurs: le personnel restant, les organismes partenaires et la technologie», argue Michel Dufresne.

L'effectif des ANQ a diminué dans les années 1990; de 150, il est passé à 111 employés. Une telle situation aurait été dramatique il y a quelques années, mais l'utilisation des nouvelles technologies par les chercheurs et le personnel augmente la productivité et permet encore de répondre à la demande.

«Depuis l'adoption de la Loi sur les archives, les ANQ ont maintenu la formation et le perfectionnement au rang des priorités. Au fil des ans, les employés ont acquis les connaissances nécessaires à l'application de la loi, à la normalisation du travail et à l'utilisation de l'informatique», remarque fièrement M. Dufresne.

Grâce à la numérisation des données et à l'apparition des réseaux de diffusion de l'information électronique, les Archives se donnent comme objectif d'offrir à toutes les bibliothèques et autres lieux de diffusion à caractère culturel, la possibilité de donner accès dans leurs salles de consultation aux instruments de recherche, en particulier à la banque de données PISTARD. La solution de multiples problèmes d'ordres technique, financier et juridique.

Archives religieuses

Urgence en la demeure

2300 paroisses à gérer

Certificats de mariage, actes de naissance, plans et devis architecturaux de bâtiments anciens.

GUYLAINE BOUCHER

Les archives religieuses dispersées un peu partout sur le territoire québécois sont d'importantes sources d'histoire. Pour toutes sortes de raisons, elles demeurent cependant presque inaccessible à la majorité de la population. Une situation que les Archives nationales du Québec voudraient bien voir changer à plus ou moins long terme.

Concrètement, depuis un an et demi, les Archives nationales, de concert avec les autorités de l'Eglise catholique, ont entrepris une vaste opération de pré-inventaire. Au total, 2300 paroisses réparties entre 25 diocèses ont été invitées à remplir un questionnaire type permettant d'évaluer, non seulement le contenu, mais aussi le mode de conservation et l'état des archives religieuses en leur possession. Du jamais vu jusqu'à présent dans l'histoire du Québec, selon le directeur du conseil et de l'action régionale aux Archives nationales du Québec, Michel Dufresne.

C'est que, traditionnellement, les archives civiles de l'Etat et les archives religieuses ne se sont jamais côtoyées de très près, ces dernières étant sous la responsabilité des églises et des congrégations religieuses. Un état de fait qui remonte, selon le directeur de l'action régionale, au tout début de la colonie et qui ne s'est jamais transformé depuis. Au point, où au fil des années, les deux réseaux ont poursuivi leurs activités chacun de son côté, selon leurs propres règles en évitant de trop regarder par-dessus l'épaule de l'autre partie. Une situation que les soubresauts entourant la Révolution tranquille n'ont fait qu'accentuer.

Résultat: mis à part les timides efforts de concertation réalisés au courant des années 80 dans le cadre de l'inventaire national, il aura fallu le Fonds sur la conservation du patrimoine religieux, mis sur pied il y a trois ans par le ministère de la Culture et des Communications, pour qu'un véritable rapprochement soit enfin possible au plan archivistique. Dans les faits, même si les quelques millions de dollars consentis ont exclusivement servi à la restauration

d'églises encore vouées au culte, la gestion des archives figure aussi au nombre des cibles du programme. Une cible qui, selon Michel Dufresne, pourrait bien être plus importante que prévu.

Des sous pour les archives

C'est que, bien qu'encore sommaires, les résultats émanant de la consultation ont déjà permis d'identifier des besoins particuliers. «Dans certains endroits, les archives ne sont même pas conservées dans les conditions minimales. On peut même trouver des documents datant du XVIII^e siècle pratiquement sur la terre battue dans un sous-sol d'église ou de presbytère. Nos premières observations nous font donc croire qu'il y a un travail considérable à faire, non seulement au niveau du tri, mais aussi de la conservation et de l'indexation des archives.»

Un défi d'autant plus grand que, d'après les premières estimations, les archives religieuses actuellement en possession des millions de documents. De l'avis du directeur de l'action régionale, «les archives conservées dans les paroisses et les diocèses représenteraient même le double de ce que détiennent les Archives nationales au niveau de l'Etat en terme de documents.»

Ultimement, malgré l'ampleur de la tâche, le gouvernement vise à rendre accessible un maximum de documents aux chercheurs. Un défi de taille auquel certains diocèses, dont ceux de Trois-Rivières et de Sainte-Hyacinthe, se sont déjà attaqués, notamment sur les plans de la conservation et de la gestion des documents.

Pour Michel Dufresne, ce qui complique encore les choses, c'est que «contrairement aux années 80, où les communautés étaient encore très dynamiques et assez bien organisées, l'Eglise catholique est aux prises avec une raréfaction de ses ressources humaines et doit, par conséquent, largement compter sur le bénévolat.»

Quoi qu'il en soit, l'attitude générale de l'Eglise est, selon lui, «très positive» et devrait permettre une évaluation et une interprétation conjointe des données en cours de compilation d'ici la fin de l'année 2000. A suivre...

Métier: archiviste

Créée en 1967, l'Association des archivistes du Québec (AAQ), regroupe la majorité des archivistes du Québec et des communautés francophones du Canada, soit 575 archivistes ou gestionnaires de documents administratifs œuvrant dans des organismes publics et privés comme les ministères, les commissions scolaires, les universités et les collèges, les villes et les municipalités, les diocèses et les communautés religieuses, les institutions financières, les organismes d'affaires, les industries et commerces, les organismes culturels incluant les sociétés d'histoire, et autres. Les membres de l'Association desservent une clientèle variée allant des administrateurs de leurs propres organismes aux membres du grand public, des généalogistes, des chercheurs universitaires, des historiens, des géographes, des sociologues ainsi que des créateurs, comme des cinéastes, des écrivains ou des metteurs en scène.

Etre certifié membre «professionnel» de l'AAQ exige un diplôme universitaire de premier cycle ou une solide expérience dans le domaine; certains membres possèdent même une maîtrise ou un doctorat. Etre certifié membre «technicien» requiert un diplôme d'études collégiales en techniques de la documentation. Périodiquement, les membres de l'Association bénéficient de sessions de perfectionnement portant, entre autres, sur la mise en application de la législation touchant l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Privé et public

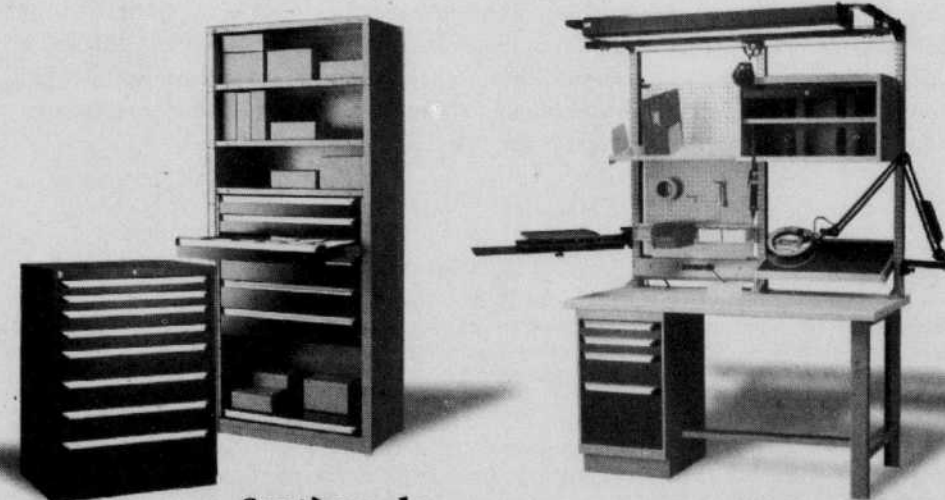
L'Association des archivistes du Québec s'est vivement intéressée depuis plusieurs années à la question de la gestion des renseignements personnels. Dès 1982, l'Association commente le rapport de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la

protection des renseignements personnels (commission Paré), menant à l'adoption de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès) par l'Assemblée nationale du Québec; elle participe aussi au processus de révisions quinquennales de cette loi. En outre, l'Association est intervenue dans le cadre de la consultation relative au projet de loi québécois sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé en 1993 puis à l'occasion de sa révision quinquennale en 1997. Encore, en septembre 1998, l'Association a réagi au projet de loi québécois 451 apportant des modifications à la Loi sur l'accès et à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Entre-temps, l'Association a fait part de ses commentaires en mars 1998 au document de consultation fédéral intitulé *La protection des renseignements personnels: pour une économie et une société de l'information au Canada*, qui a servi de base au projet de loi C-541.

Afin de soutenir ses membres dans l'accomplissement de leur tâche, l'AAQ a identifié des valeurs fondamentales et s'est dotée d'un code de déontologie. Ces valeurs et principes d'éthique montrent clairement la position d'intermédiaire occupée par les archivistes entre, d'un côté, les créateurs d'archives et, de l'autre, leurs utilisateurs. Cette position mitoyenne mène les archivistes à agir comme médiateurs entre deux conceptions de l'information — comme un bien personnel ou comme un bien communautaire. Au moment de l'acquisition et du traitement des documents, l'archiviste protège la confidentialité des renseignements personnels; au moment de rendre accessible l'information contenue dans ces documents, il se montre également sensible à leur valeur sociale.

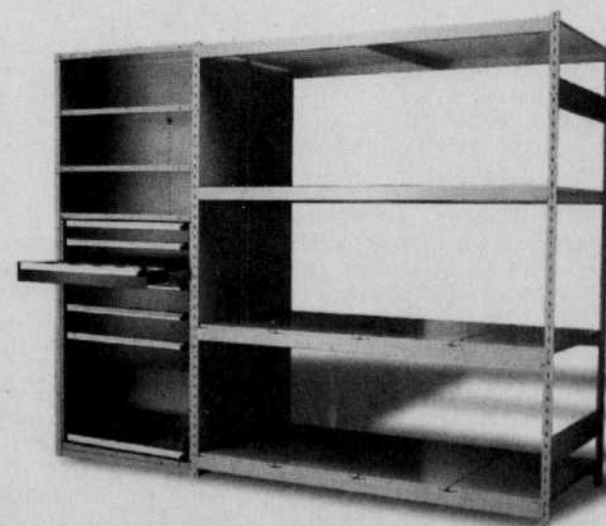
M.-A. C

rousseau



Système de tiroirs modulaires

Système de postes de travail



Système d'étagères Spider



ROUSSEAU et PEDLEX

Fournisseurs et partenaires dans la mise en place du système d'étagères Spider du nouvel édifice des Archives nationales du Québec

www.rousseau-metal.com



GESPRO EST FIÈRE

DE SA PARTICIPATION DANS LA MISE EN VALEUR

ET L'AGRANDISSEMENT DES

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

Membre de Génivar inc.

www.gespro.ca

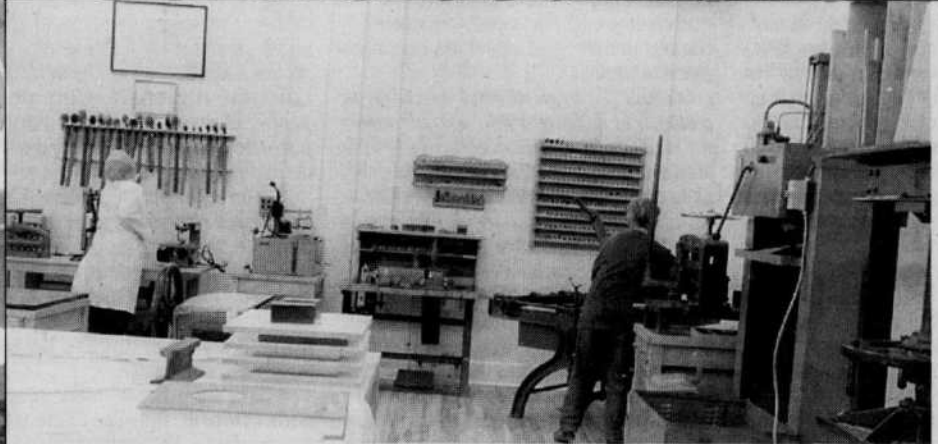
FORMES

Archives nationales du Québec: le Centre de Montréal

«Je me souviens»



PHOTOS: JACQUES GRENIER



Lieu de culture et d'enseignement, on ne pouvait mieux choisir comme site pour une autre institution du savoir.

Les acteurs du projet ANQ

La Société Immobilière du Québec (SIQ) étant celle qui possède et gère les immeubles du gouvernement, elle est propriétaire des immeubles des ANQ et les Archives nationales en sont les usagers. Pour sa part, le ministère de la Culture et des Communications est un intervenant de choix, puisque les Archives relèvent directement du ministère. Si on résume la situation, le client a trois têtes, ce qui est une difficulté supplémentaire pour les concepteurs, les objectifs des propriétaires, locataires et patrons de la culture n'étant pas nécessairement compatibles à tous les niveaux.

Le concours

Nous devons le concours pour la rénovation et l'agrandissement du 535, avenue Viger Est au ministère de la Culture des et des Communications. En effet, bien que la politique des concours ne soit pas entièrement élaborée, le MCC croit fermement à l'effet bonifiant et émulateur d'une procédure de concours pour les projets d'envergure. Ce processus permet aussi au ministère d'approfondir la réflexion sur le recyclage des bâtiments et leur reconversion.

Les quatre équipes appelées à participer ont été les firmes suivantes:

- Dan S. Hanganu/Provencher Roy et Associés, architectes
- Saucier + Perrotte avec Birtz, Bastien architectes
- Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur, Gauthier
- Lemay & Associés avec Dorval et Fortin

Pour en savoir plus long sur les concepts de ces agences, on relira la page Formes du 31 janvier 1998 et le numéro 105 d'Architecture Québec (ARQ), paru en novembre 1998.

Le projet lauréat

Le parti architectural du lauréat du concours relève directement de la mission des archives: conserver. Il s'ensuit que l'intégration des trois immeubles existants, soit l'École des Hautes Études commerciales, la maison Jodoin et l'annexe des années 60, était évidente. Le défi était de faire un projet à facture contemporaine tout en conservant le tissu historique de l'immeuble Beaux-Arts et de la maison Jodoin, en créant des espaces contemporains liés directement à la fonction principale du complexe, soit la conservation et la diffusion.

Pour ce faire l'architecte a tiré parti des structures existantes, de la cour arrière, et de la composition classique des HEC. Les intérieurs ayant été passablement modifiés lors d'occupations précédentes par l'ajout de plafonds suspendus, de nouveaux planchers, de revêtements et autres interventions, il a fallu miser sur la collaboration du MCC pour obtenir des budgets discrétionnaires dans le but de sauvegarder ce qui restait.

Le nouvel édifice de la rue Labelle, abritant les réserves des collections, vient fermer l'ensemble des immeubles, en dessinant une cour intérieure surmontée de lanternaux. Les architectes ont élaboré

un concept qui longe l'axe longitudinal de l'ensemble, s'articulant sur la promenade et la «procession» à partir du hall vers l'étage noble pour se poursuivre dans la cour intérieure vers les composantes importantes du projet, soit la grande salle de consultation (l'ancien musée) et l'amphithéâtre. La cour atriun servira de lieu de réception et d'exposition. La sculpture de Francine Larivée est un magnifique clin d'œil à la recherche et renferme d'innombrables trésors (voir page 4 pour plus de détails). Les cinq étages sont reliés par un réseau de passerelles-corridors, très faciles à repérer.

Les détails

Il est absolument utile de remarquer des détails comme certains revêtements qui jouent sur des nuances de transparence et de légèreté. Une résille de zinc, omniprésente sur le nouvel immeuble des réserves, procure une vision fort intéressante selon l'heure et l'ensoleillement. A voir dans l'atrium, en cette saison, vers 10 heures le matin.

Seul détail raté: le mobilier, qui n'a malheureusement pas été dessiné par les architectes. N'importe quoi aurait été mieux réussi que ces meubles lourds, dépourvus de la légèreté de l'architecture contemporaine et peu adaptés à la circulation abondante d'un public chercheur. Certaines pièces du vieux mobilier des ANQ ayant été conservées, il est à souhaiter qu'on instaure bientôt un concours de mobilier!

Autre face à découvrir, extérieure celle-ci et située rue Labelle: celle de l'immeuble des réserves. Elle est en devenir, verte elle sera lorsque le temps clémente du printemps aura fait pousser sur la structure-trellis permanente, les plus belles variétés de vert de l'émeraude au vert des lacs québécois, comme une mémoire de la couleur pour les archives.

mpicard@securenet.net

REGARDS OBLIQUES

L'architecte André Blouin, de la firme concurrente Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur, Gauthier, célébrera le 17 mai prochain, son 80^e anniversaire de naissance. Professeur à l'École des beaux-arts, formateur et architecte, on lui doit de nombreux projets, et sa firme a conçu le nouvel édifice des Archives nationales du Canada à Gatineau.

Pour plus de détails sur les immeubles du site et leur valeur patrimoniale, on se réfère à: *La Maison Jodoin et l'école des Hautes Études commerciales: un patrimoine de savoir*, rapport final, décembre 1991 par Daniel Durand de la SIQ et Manon Sardou de Cité-Ciné.

Ironie du sort, le nouvel édifice de l'école des HEC, situé chemin de la Côte-Sainte-Catherine, a été conçu par le même architecte, Dan S. Hanganu.

De plus, des «installations» de Dan S. Hanganu sont prévues dans le jardin et sous les gradins de l'amphithéâtre du nouvel édifice, à découvrir à une prochaine visite.

Michel Laurent, l'architecte de la maison Jodoin, a entre autres construit les petites maisons de la rue Drolet, de même que celles de la rue Saint-André.

Pour le site Web: www.anq.gouv.qc.ca

Les archives sont avant tout mémoire; les Archives nationales sont la mémoire d'un peuple. Les objets collectionnés rappellent aux générations les faits marquants, et parfois oubliés, de l'histoire de toute une nation. Construire aujourd'hui un centre d'archives nationales pour préserver le passé, tout en pensant à l'avenir, et qui plus est dans un immeuble historique, en concevant des espaces qui transcendent le temps, voilà le lot et le défi de l'architecte.

MICHÈLE PICARD

Les ANQM

Grâce aux Archives nationales du Québec (ANQ), la mémoire des Québécois s'enrichit continuellement. Son objectif est de collectionner les documents, archives privées et publiques représentant l'histoire et les événements marquant de l'évolution de la société québécoise. De ce fait, les archives sont aussi un musée, un dépôt, une bibliothèque, un lieu de diffusion et de communication. À l'instar du ministère dont elles relèvent, celui de la Culture et des Communications (MCC), elles colligent les manifestations de la culture québécoise et en assurent la diffusion.

Soulignons que la création du Centre d'archives de Montréal remonte à 1971 et qu'il était logé dans l'édifice Ernest-Cormier, bâtiment annexe au Palais de Justice situé rue Notre-Dame; que le premier archiviste de la province a été nommé en 1920; et que le service d'Archives nationales a été rattaché au ministère de la Culture en 1961.

Rappelons aussi que le Centre d'archives a été l'objet d'inondations répétées en 1985 et 1986 et qu'il a été relogé temporairement dans l'école Charles-Lemoyne, à Pointe-Saint-Charles, le 31 décembre 1986. Cette relocalisation, due à des bris de tuyauterie, sera prolongée jusqu'à l'adoption en 1996 d'un budget de relocalisation. Nous voilà donc arrivés au moment attendu par tous les chercheurs.

Le lieu

À la limite du quartier latin et du Vieux-Montréal, le nouveau complexe est magnifiquement situé ayant pour «voisin d'en face» l'ancienne gare Viger, tous deux étant malheureusement sis sur une artère de circulation très active, mais néanmoins leur tenant lieu de parvis, un parc moderniste, le square Viger. Bien que ce «carré» ait été une place importante de rencontres sociales au XIX^e siècle, il était alors bordé de résidences cossues. Il est aujourd'hui un peu abandonné, tout en demeurant sujet à développement au cours des prochaines années, les projets de la ceinture du Vieux-Montréal étant légion (voir page Formes du 15 janvier 2000).

La petite histoire

Si l'on remarque et connaît bien le bâtiment de l'ancienne école des Hautes Études commerciales (HEC), on sait moins que l'ensemble des immeubles du site abrite un édifice plus ancien. La maison Jodoin, située rue de la Gauchetière, a été construite en 1870 par l'architecte autodidacte Michel Saint-Laurent. Propriété d'un commerçant prospère, elle était fréquentée par l'élite canadienne-française de l'époque. Elle fut achetée par le Club Canadien, dont le premier ministre Lomer Gouin était membre, en 1880. Maison bourgeoise elle deviendra partie intégrante des HEC en 1926.

C'est en 1907 que l'on assiste à la création de la Corporation des Hautes Études commerciales, et le choix des architectes Daoust et Gauthier contribue, par le caractère monumental de l'architecture Beaux-Arts, à donner un pendant à la gare Viger, construite en 1893 par Price. Parmi les espaces requis au programme, un musée commercial et industriel qui sera réaménagé en 1956 en bibliothèque pour l'école qui elle-même déménagera avenue Decelles en 1970.

PORTES OUVERTES SUR LE DESIGN D'INTÉRIEUR

Une invitation à découvrir le design d'intérieur sous un angle nouveau...

Dans le cadre du mois du design, la Société des Designers d'Intérieur du Québec (SDIQ) organise, en collaboration avec l'Institut de Design Montréal, une série de visites guidées en design d'intérieur à l'intention du public.

D'importantes firmes de design d'intérieur reconnues à Montréal vous ouvrent leurs portes pour vous faire découvrir leurs lieux de création et d'affaires, puis offrir une visite guidée chez l'un de leurs clients dont l'aménagement a récemment été complété. Cette programmation prend son envol le vendredi 26 mai à l'occasion du Salon international du design d'intérieur de Montréal pour se poursuivre les vendredis du mois de juin.

Réservations par téléphone au (514) 284-6263 poste 223

Date limite d'inscription: le 19 mai 2000 (nombre de participants limité.)

LE DEVOIR IDÉ



Société des
Designers d'Intérieur
du Québec